

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2022

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'INSTITUT
PARIS
REGION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Nicolas Bauquet - DG

COORDINATION DES ÉTUDES

Sébastien Alavoine - DG adjoint

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Cédric Lavallard - Intérim

RÉDACTION

Marie-Anne Portier

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Agnès Charles

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@institutparisregion.fr

REPROGRAPHIE

Jean-Paul Martinez

Septembre 2023

ISSN 1263-2430

ISSN ressource en ligne 2262-2551

ISBN 978-2-7371-2369-6

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction,
de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations
intégrales ou partielles, pour utilisation
autre que strictement privée
et individuelle, sont illicites sans
autorisation formelle de l'auteur
ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée
par les articles 425 et suivants du code
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).
Dépot légal : 3^e trimestre 2023.

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière

75740 Paris Cedex 15

01 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

ÉDITO

Nouveau directeur de L'Institut Paris Region depuis le 1^{er} juillet 2022, il me revient l'honneur de présenter à ses membres les résultats de notre travail collectif, conçu sous l'égide de mon prédécesseur, Fouad Awada.

Un mot revient souvent pour parler des activités de L'Institut : foisonnant. À coup sûr, c'est une impression de foisonnement qui se dégage de ces trente pages de rapport d'activités. Peu d'autres institutions, en France et même au-delà, peuvent se targuer d'être capables de travailler sur des champs aussi variés, avec une telle capacité d'expertise.

Mais derrière cette diversité de travaux, il y a un dessein : celui de l'accompagnement des acteurs publics dans cette *terra incognita* que constitue la plongée dans un monde de plus en plus incertain, et à bien des égards menaçant. On ne dira pas que 2022 fut une année de crises – puisqu'elles le sont désormais toutes. Mais de l'Ukraine à la réforme des retraites, de la canicule à l'explosion des prix de l'énergie, l'année aura apporté son lot de d'événements qui nous bousculent et nous incitent à accélérer les transformations de nos modèles économiques et sociaux.

C'est ce que s'est efforcé de faire, encore une fois, L'Institut, auprès de la Région Île-de-France et de tous les autres acteurs publics franciliens qui investissent dans sa capacité d'expertise et de conseil, depuis plus de soixante ans. En 2022, L'Institut aura joué un rôle essentiel dans la conception du plan régional d'adaptation au changement climatique, voté par le conseil régional en septembre 2022, et a été chargé de mettre en œuvre plusieurs de ses actions majeures. Il a accompagné la grande ambition de renaturation qui s'est traduite par la création d'Île-de-France nature et le lancement d'un AMI consacré à ces projets. En assurant le commissariat du pavillon francilien de la deuxième Biennale d'architecture et de paysage, elle a contribué à repenser le lien entre « Terre et villes ».

Pour L'Institut, 2022 a aussi été une année essentielle dans la préparation du SDRIF-E. Plus que jamais, l'exercice de planification est le moment de faire des choix, inscrits dans une occupation du sol qui peut chercher à concilier, mais qui oblige bien souvent à trancher. C'est là, à n'en pas douter, le véritable exercice de « planification écologique » auquel nous sommes appelés, dans une collaboration étroite entre l'expert, qui éclaire les données et les alternatives, et l'élu, qui assume son devoir de choisir. Pendant cette année d'une particulière densité, l'expérience du travail avec un panel de cent citoyens franciliens, volontaires pour contribuer activement à ce travail de planification, a été un moment profondément enrichissant pour L'Institut. Quelle belle mission que de devoir chaque jour gagner la confiance des élus comme des citoyens pour faire face aux défis qui sont les nôtres !

Nicolas Bauquet
Directeur général de L'Institut Paris Region

SOMMAIRE

URBANISME ET TRANSPORTS	4
Aménagement et foncier	5
Mobilités et transport	7
Territoires	9
ENVIRONNEMENT	12
Ressources naturelles, agricoles et biodiversité	13
Transition énergétique et urgence climatique	15
ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ	18
Économie	19
Logement et population	21
Santé	22
Sécurité	24
Sport	25
CARTES ET DONNÉES, FORMATION ET RECHERCHE	26
Cartes et données	27
Formation et recherche	28
HORS PROGRAMME PARTENARIAL	29
LISTE DES PUBLICATIONS	30
LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION	33



URBANISME ET TRANSPORTS

FORT DE SON EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSE, L'INSTITUT DÉPLOIE UNE VISION SYSTÉMIQUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE, QU'IL MOBILISE POUR ÉCLAIRER LA RÉGION ET SES PARTENAIRES DANS LEURS CHOIX STRUCTURANTS POUR L'AVENIR, AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIOÉCONOMIQUES, DE L'ÉVOLUTION DES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET DES ASPIRATIONS DES FRANCILIENS.

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

SDRIF-E

Le 17 novembre 2021, la Région a voté la révision de son schéma directeur (SDRIF), daté de 2013. Une nouvelle appellation, SDRIF-E, est venue consacrer l'orientation résolument environnementale du futur schéma, avec pour objectif, à l'horizon 2040, une Île-de-France ZAN, comme zéro artificialisation nette, ZEN, comme zéro émission nette, et circulaire (zéro déchet), mais aussi résiliente, attractive et polycentrique. L'Institut Paris Region a mis au service de la Région l'ensemble des compétences requises — sectorielles, juridiques, démographiques, statistiques, cartographiques... — et sa connaissance fine du territoire pour accompagner l'élaboration de ce SDRIF environnemental.

En 2022, il a bâti des scénarios de développement puis analysé leurs effets au regard des enjeux de sobriété foncière et de l'organisation du territoire. Une fois définis, les objectifs d'aménagement ont été consolidés en fonction de critères garantissant l'adaptation des territoires au changement climatique, l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens, le respect du vivant, la décarbonation des mobilités et l'essor d'une économie compétitive, plus productive et circulaire. Pour ce faire, L'Institut s'est appuyé sur les différentes consultations, l'analyse du porter à connaissance et de la note d'enjeux de l'État, les contributions issues de collectivités, partenaires et citoyens. Les dispositions réglementaires nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement ont donné lieu à différents groupes de travail, tant avec les directions « thématiques » de la Région, qu'avec les services de l'État. L'Institut a réalisé trois cartes réglementaires affichant clairement les ambitions du SDRIF-E : « Maîtriser le développement urbain », « Placer la nature au cœur du projet régional », « Développer l'indépendance productive régionale ».

L'évaluation environnementale du SDRIF-E a été l'occasion d'un échange préalable avec l'Autorité environnementale. Une première version de l'état initial de l'environnement et la description des plans et programmes à articuler avec le SDRIF-E ont été livrées en décembre 2022, en même temps qu'une première version du schéma.

Au cours de la phase d'élaboration du SDRIF-E, la Région a engagé une vaste concertation en vue d'écouter et de recueillir les avis et les idées de tous les Franciliens. Avec L'Institut pour pilote, un « panel citoyen » a été constitué afin de travailler sur différentes thématiques. Cent personnes tirées au sort et représentatives de la population régionale ont accepté de venir partager leurs préoccupations quotidiennes et leurs attentes au cours de trois samedis, de novembre à décembre 2022. Ce dispositif inédit s'est révélé exceptionnellement fructueux. L'Institut a mobilisé en interne une équipe pluridisciplinaire pour en assurer le succès : recrutement du panel avec l'aide d'un institut de sondage, préparation, organisation et animation des journées de travail, apport d'expertise, webinaire de restitution et production de livrables, incluant les propositions citoyennes.

BAP! 2022

Organisée par la Région, la seconde édition de la Biennale d'architecture, d'urbanisme et de paysage d'Île-de-France s'est tenue à Versailles du 14 mai au 13 juillet 2022, avec pour thème le lien entre « terre et villes ». L'Institut était chargé du commissariat et de la scénographie de l'exposition présentée au sein du « Pavillon francilien », de la réalisation de cette exposition et de la coprogrammation des débats et conférences, en concertation avec la Région et le commissaire général.



Gares rurales

L'étude *De nouvelles opportunités pour les gares rurales en Île-de-France* permet de redéfinir l'intérêt que l'ensemble des acteurs de l'aménagement et des mobilités devrait porter aux plus petites gares, les gares rurales. Car si toutes ne répondent pas aux mêmes problématiques, du fait de leur typologie, toutes permettent d'améliorer un certain nombre d'enjeux d'aménagement : une plus grande fluidité des parcours, la sécurité du rabattement, l'accessibilité à la gare, la diffusion vers la ville ou la campagne, l'animation locale. Préfigurer les futurs usages d'un bâtiment voyageur réinvesti ou des emprises foncières autour de la gare, c'est recréer davantage de lien social et d'échanges entre habitants tout en valorisant le patrimoine historique local



L'Institut a livré pour le Pavillon francilien, situé dans l'ancienne poste de Versailles, une exposition exceptionnelle sur 600 m², « Élément terre », composée notamment d'une très grande maquette vivante de l'Île-de-France fabriquée en terres du Grand Paris, d'un totem géologique du sous-sol francilien, d'une immersion photographique dans les grands paysages de la région et de la vallée de Seine. De nombreuses visites et médiations ont été organisées tout au long de la Biennale. Un beau livre, intitulé « Pays et Paysages d'Île-de-France », a été publié et diffusé à l'occasion de l'événement.

Associée à cet ouvrage, une série de dix-neuf podcasts, « Vous allez voir... du paysage ! », a mis en lumière et valorisé dix-neuf sites paysagers exceptionnels, un par « pays » et par épisode. Une deuxième saison sera diffusée en 2023.

AMI DE L'AMÉNAGEMENT

Dans le domaine de l'urbanisme, plusieurs dispositifs régionaux sont soumis à l'expertise de L'Institut (instruction des candidatures, avis techniques). L'AMI « Réhabiliter plutôt que construire » (RPC), issu de la COP francilienne de 2020, a pour objectif d'accompagner les collectivités s'engageant dans la valorisation de bâtiments existants plutôt que dans la construction de nouveaux bâtiments, qui génère mécaniquement l'artificialisation des sols. En 2022, 15 dossiers ont été suivis.

L'Institut a également participé au comité technique et au jury de l'AMI dédié à l'urbanisme transitoire, qui soutient les collectivités, aménageurs ou

associations dont les projets permettent de redonner vie de façon éphémère à des bâtiments ou des terrains en attendant qu'ils soient transformés. Vingt-sept dossiers ont été examinés et la base de données des projets a été actualisée. Une *Note rapide* (n° 952) retraçant dix ans d'urbanisme transitoire a été publiée à l'automne 2022.

L'Institut suit aussi le dispositif des 100 quartiers innovants et écologiques : 15 dossiers en 2022. Enfin, L'Institut suit l'AMI friches : 57 dossiers en 2022.

URBANISATION EN ZONE INONDABLE

L'Institut a réalisé plusieurs travaux en partenariat avec le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris (Préfecture de Police) et la DRIEAT, en vue d'améliorer la connaissance des risques inondation.

Des travaux méthodologiques sur l'évaluation de l'exposition des populations et des logements ont été menés, notamment par croisement des données issues de la base de données topographiques (BD Topo), des fichiers fonciers, du mode d'occupation du sol (MOS), de Densibati (estimation de la répartition de la population et des logements sur les bâtiments)...

L'estimation des personnes à évacuer en cas d'inondation majeure en Île-de-France a été réalisée selon différents scénarios de crues et hypothèses de situations de crise (submersion du bâti, fragilité des réseaux...).

L'Institut s'est également mobilisé sur la question de la construction en zone inondable : bilan des plans de prévention du risque inondation (PPRI), évolution de la construction, documents d'urbanisme, etc.

Ces travaux ont permis d'alimenter l'élaboration du SDRIF-E.

PROJETS PILOTES POUR UNE MÉTROPOLE NATURE

L'Institut Paris Region a engagé une démarche exploratoire intitulée « Projets pilotes pour une métropole nature » avec l'appui de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris et de l'Agence des espaces verts.

Cette démarche a pour objet d'explorer les potentialités de grandes continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces s'appuyant sur le socle naturel géographique de l'Île-de-France. En 2021, deux projets ont été étudiés à l'est et au nord de l'agglomération parisienne : un grand parc des balcons de l'Est Parisien (Paris, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne) et un parc naturel urbain des vallées du Croult, du Petit-Rosne et de la Vieille Mer (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis). En 2022, ces deux propositions ont été partagées et consolidées avec les grands acteurs des territoires au travers d'ateliers, de visites de terrain, d'études complémentaires, et par la diffusion de deux « cartoguides » dédiés aux élus et partenaires concernés. Le principe de ces continuités naturelles a été inscrit au SDRIF-E.



URBANISME TACTIQUE

Depuis plusieurs années, l'Institut développe une expertise sur l'urbanisme tactique en analysant comment les collectivités se saisissent de cette approche, à l'origine issue d'initiatives citoyennes, dans leurs projets d'espaces publics. À l'été 2020, L'Institut avait réalisé pour l'Ademe un rapport « flash » sur les aménagements urbains temporaires des espaces publics en documentant différentes approches tactiques existantes et inédites en réponse aux enjeux de crise sanitaire. Toujours pour l'Ademe, un second rapport d'étude, *L'expérience de l'aménagement temporaire d'espaces publics — Études de cas et analyse multicritère*, publié fin 2022, a permis d'assurer le suivi de certaines initiatives et d'en tirer des enseignements, notamment sur les conditions favorables à la pérennisation des projets. Grâce à ces travaux et à leur présentation dans divers webinaires, un réseau d'acteurs mobilisés sur le sujet s'est constitué et continue de se renforcer.

Par ailleurs, une série d'articles publiés en ligne, les « Chroniques de l'urbanisme tactique », inaugurée en 2022, présente et analyse les expériences inédites menées en France et à l'international.

AVENUES MÉTROPOLITAINES

Confrontées à la nécessité de changer leur modèle de développement, les métropoles européennes sont de plus en plus nombreuses à envisager de transformer leurs infrastructures autoroutières pour répondre aux enjeux d'un urbanisme social et écologique, support de la nouvelle économie urbaine.

Dans le cadre du programme « Avenues métropolitaines », l'Institut préside le groupe d'experts « From Roads to Streets » du réseau des métropoles européennes, Metrex, en lien étroit avec Eurocités et Urbact. Ce travail partenarial a pour objet d'identifier les enjeux et les conditions de la mutation soutenable de ces grandes infrastructures routières et de leurs territoires. Apportant une contribution au débat sur les « Routes du futur du Grand Paris », il s'intéresse aussi à la manière dont les stratégies des États et l'Union européenne pourraient soutenir, dans ce domaine, la transition écologique des métropoles.

MOBILITÉS ET TRANSPORT



PROJET EMG

Le projet EMG (enquête mobilité par GNSS), porté par L'Institut Paris Region vise à concevoir une méthodologie globale d'enquête mobilité basée sur le recueil volontaire et consenti des traces GNSS (*Global navigation satellite systems*), puis à l'expérimenter à l'échelle régionale et en conditions réelles sur un échantillon représentatif de la population francilienne. Au-delà de l'expérimentation, le projet vise à « produire une base de données individus-déplacements et une base de données de traces GNSS brutes, permettant d'actualiser les indicateurs globaux de la mobilité francilienne post-Covid et d'obtenir une connaissance nouvelle sur la mobilité hebdomadaire des individus », l'enquête ayant lieu sur sept jours consécutifs. En effet, la crise sanitaire et l'évolution des comportements qu'elle a induite invitent à analyser les nouvelles habitudes de déplacements dans un contexte de massification du télétravail.

Treize partenaires sont associés à ce projet : la Région, la DRIEAT, la RATP, SNCF Transilien, Transdev, Keolis, RATP CAP IDF, les quatre départements de grande couronne, Vinci Autoroute et l'IFPEN.

La méthodologie a été conçue et testée au premier semestre 2022. Mi-octobre 2022, l'expérimentation a été lancée auprès de 3500 participants. Elle comporte trois étapes séquentielles : une pré-enquête en ligne sur les caractéristiques socio-économiques et les habitudes de déplacement des individus ; l'enquête proprement dite sur sept jours consécutifs (port d'un boîtier GPS et tenue d'un journal de bord) ; l'analyse automatisée des traces recueillies, suivie d'une post-enquête téléphonique.

Les résultats seront publiés fin 2023.

SUIVI DES MOBILITÉS

L'Institut Paris Region observe et analyse les évolutions de la mobilité francilienne sous toutes ses formes. Chaque mois, L'Institut actualise le tableau de bord de la mobilité par mode mis en place en octobre 2020 et transmet une note de synthèse dédiée à la Région. Il participe au Collectif mobilité initié par Inov360, dont les enquêtes (6 vagues depuis 2020) alimentent la réflexion interne sur la mobilité post-covid. Il est également partie prenante de l'élaboration du volet transports du questionnaire de l'enquête comportements et modes de vie. Il mène un travail constant de veille sur les mobilités électriques et hydrogène, ainsi que sur les modes actifs.

En 2022, une attention particulière a été portée aux évolutions récentes du mass transit (train, RER, métro et tramway). Le développement du télétravail depuis l'épidémie de Covid-19 a impacté fortement sa fréquentation : il y a moins de déplacements et un phénomène de « jours de pointe » est apparu. Il est indispensable de conforter le transport collectif pour améliorer la sobriété énergétique. Une étude a également été menée avec SNCF Transilien sur la fréquentation et l'accessibilité des transports en commun par les touristes sur le territoire du RER E à l'ouest.

2022 fut aussi l'année des innovations, avec le lancement du projet EMG (voir encadré), qui explore les possibilités d'enquêtes mobilité par recueil de données GNSS.

ANALYSES COMPARATIVES

Pour aider les élus et décideurs dans leurs choix stratégiques, l'Institut pratique régulièrement des *benchmarking* internationaux. Dans le domaine des transports, en 2022, il s'est intéressé : à l'exercice de la compétence routière des autorités organisatrices de mobilité (AOM), notamment TfL à Londres ; au financement des transports collectifs par les entreprises (le « versement mobilité » existe-t-il ailleurs ? pour quelle part de financement ?) ; à la tarification dynamique horaire des transports en commun (quels modèles à l'étranger et quelles possibilités en Île-de-France ?) ; aux voies réservées sur autoroutes et voies rapides urbaines (comparaison des cas espagnols, anglais et français).

PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX ROUTIERS

L'Institut a commencé en 2021 à travailler sur un schéma des pôles d'échanges multimodaux routiers (PEMR) en cohérence avec le schéma des voies réservées en cours de révision par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF). Cette étude importante a fait l'objet d'une présentation détaillée à la Région (méthodologie et résultats). La carte de synthèse présentant des huit PEMR retenus figure dans le plan « Route de demain » adopté par le conseil régional le 19 mai 2022.



FRET ET LOGISTIQUE

Après avoir réalisé en 2021 un diagnostic prospectif de la logistique en vue de l'élaboration d'une stratégie interdépartementale entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine, L'Institut a proposé en 2022 des pistes d'actions et des recommandations au CD 78.

Il s'est également mobilisé sur une future mise en ligne de données fret et logistique, dans le cadre d'un observatoire sous copilotage Région-État (DRIEAT), dont la création a été officiellement annoncée en décembre 2021.

MARCHE ET MARCHABILITÉ

En Île-de-France, la marche à pied occupe la part modale la plus importante parmi tous les modes de déplacement. L'Institut a lancé une étude pluriannuelle sur le sujet pour montrer qu'il peut constituer un vrai levier dans les politiques de mobilité à l'échelle de la ville et des territoires. L'étude intègre les conditions de « marchabilité » des espaces publics. *Les Chroniques de la*

marche et de l'espace public, lancées en décembre 2021, proposent de parcourir les enjeux de ce mode actif et toutes les thématiques qu'il embrasse : de la mobilité à l'espace public, du sport à la santé, de la biodiversité au climat, de l'économie à la convivialité, du genre aux approches sensibles. Trois chroniques ont été mises en ligne en 2022.

Une série de cartes sur la marchabilité en milieu urbain a été publiée, un potentiel apprécié selon un indice élaboré par L'Institut. Cet indice synthétique, disponible sur l'ensemble du territoire francilien, constitue un outil d'observation et de diagnostic précieux pour l'aménagement des territoires.

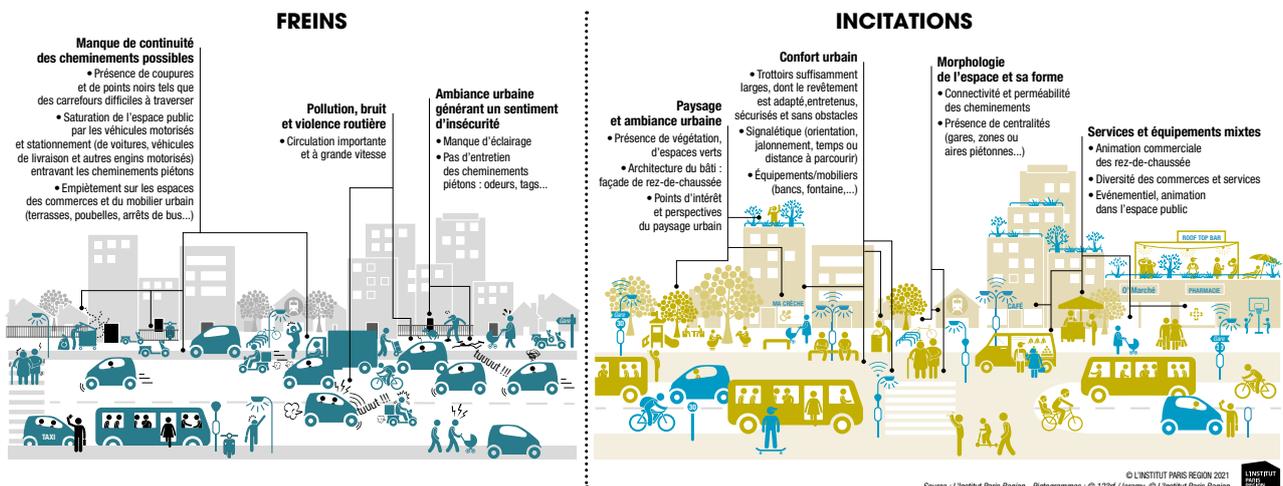
L'Institut a également réalisé la carte régionale du Randopolitain, projet porté par Enlarge Your Paris, la Fédération nationale de randonnée et SNCF Transilien. Il propose des itinéraires de randonnées accessibles en transport en commun (de gare à gare). Un projet labellisé « Olympiade culturelle, Paris 2024 ».

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MOBILITÉ

Un Français sur cinq dit rencontrer des difficultés à se déplacer. Grâce à sa palette de solutions, la mobilité solidaire accompagne les personnes éloignées du monde du travail, les personnes âgées dépendantes, isolées ou à mobilité réduite, les jeunes et les précaires. Une *Note rapide* (n° 968) s'est emparée du sujet, explorant cette démarche dont les crises actuelles soulignent la nécessité.

CLEANMOBILEENERGY

2022 fut la cinquième et dernière année de ce projet européen mené dans le cadre du programme Interreg Europe du Nord-Ouest, remporté en 2017 avec dix partenaires néerlandais, anglais, allemand et luxembourgeois. Ce projet sur les *smart grids*, prolongé d'une année à cause de la crise sanitaire, répond aux impératifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés par l'UE à horizon 2030/2050.



TERRITOIRES

TERRITORIALISATION DU ZAN

L'Institut a développé une méthode inspirée de la séquence ERC (« éviter, réduire et compenser ») pour identifier les contraintes et les leviers à disposition des territoires pour mettre en œuvre l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) en réduisant leur consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les travaux réalisés pour l'EPI 78-92 sur l'Ouest francilien et pour le département de Seine-et-Marne ont permis d'étudier des situations urbaines variées entre zone dense de l'agglomération parisienne, contact à l'agglomération centrale, vallée fluviale, polarités de grande couronne et communes rurales... Le partenariat avec le département de l'Essonne a offert l'occasion d'approfondir encore l'appréhension collective des enjeux grâce au travail avec la communauté d'agglomération Paris Saclay et la communauté de communes du Val d'Essonne.

La publication de ces travaux assure leur mise à disposition au plus grand nombre afin d'accompagner d'autres territoires dans leur trajectoire ZAN. En parallèle, L'Institut participe à l'animation d'ateliers d'acculturation des acteurs de l'aménagement.

MGP

La Métropole du Grand Paris est un partenaire majeur de L'Institut, adhérent au titre d'une convention triennale couvrant la période 2022-2024, et représenté au Conseil d'administration. Les nombreux travaux partagés ont été définis dans une convention spécifique approuvée par le conseil métropolitain. Ils se sont inscrits dans la continuité des années précédentes : assistance à l'élaboration du SCOT métropolitain, nombreuses actions relatives à la nature en ville et à la biodiversité, accompagnement des dispositifs structurants de la MGP en matière de développement économique. Les actions les plus significatives sont détaillées au niveau des chapitres spécifiques du rapport d'activité 2022 de L'Institut Paris Region.

EPT-EPCI

L'Institut appuie régulièrement les EPT et EPCI franciliens pour leurs projets de territoires et politiques publiques. En 2022, il a poursuivi les travaux sur le Parc des Hauteurs avec l'EPT Est Ensemble, mais aussi sur le maillage d'espaces verts, l'approfondissement de dimensions sociodémographiques de l'Atlas territorial produit en 2021.

L'Institut a continué d'accompagner les PLUI de l'EPT Vallée Sud Grand Paris et de Grand Paris Sud Est avenir (volet foncier).

Toujours pour l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, les travaux sur l'observation de son territoire et l'adaptation de ses politiques publiques ont été poursuivis : ville numérique et projections démographiques...

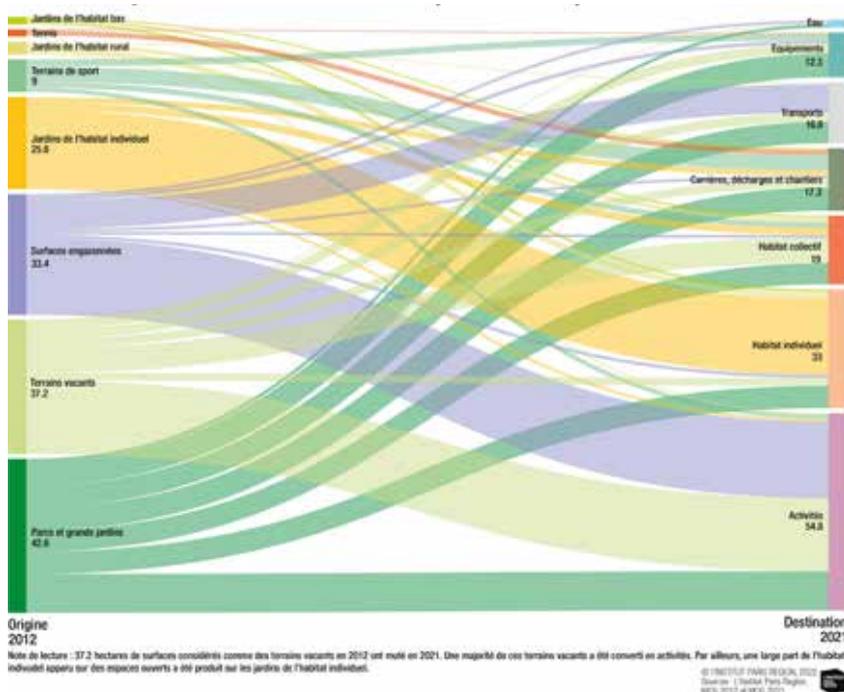
L'Institut est intervenu en appui du GIP Roissy Meaux aéroport sur les thématiques foncières et de diversification économique du territoire. Une analyse de la consommation d'espace a été réalisée, y compris à l'échelle des intercommunalités du GIP.

Il a enfin poursuivi sa collaboration avec l'EPI 78-92 sur des questions de friches et d'innovation urbaine.

PANORAMA DES ÉLUS LOCAUX

Les élections municipales et intercommunales de 2020, départementales et régionales de 2021 et enfin législatives de 2022 ont généré un important renouvellement des élus locaux. L'Institut a constitué une base de données recensant ces élus, puis élaboré un Cartoviz régulièrement mis à jour permettant d'accéder à cette information. Un travail valorisé par une *Note rapide* parue début 2023.

Paris-Saclay : mutations des espaces ouverts artificialisés (2012-2021). Quels nouveaux modes d'occupation du sol ?



PNR

La réalisation d'un diagnostic territorial marque une étape dans la procédure de révision de la charte d'un parc naturel régional. Les diagnostics du territoire du PNR du Gâtinais français et du PNR de la Haute-vallée de Chevreuse ont été menés dans le même intervalle de temps et selon une méthodologie similaire : état des lieux et analyse des évolutions depuis 2011, mise en avant des richesses et fragilités, des éléments de cohérence et d'identité et conclusion sur les enjeux pour la future Charte. Ces travaux de diagnostic ont été l'occasion d'une importante production cartographique inédite (une cinquantaine de cartes par PNR) et de la création de nouvelles bases de données (dépôts sauvages, prospective climatique...).

De nombreuses réunions ont eu lieu, que ce soit avec la région, avec l'équipe de L'Institut et avec le Parc afin de s'entendre sur la méthode, le rendu, les

territoires de référence, les données et les premières analyses.

Le périmètre d'étude comportait 85 communes dans le cas du PNR du Gâtinais français, 81 dans celui de la Haute-vallée de Chevreuse. Ces travaux ont mobilisé chacun une équipe transversale de près de 35 personnes pendant plus de huit mois entre leur lancement et leur premier rendu en novembre 2022.

VALLÉE DE LA SEINE

En début d'année, une rencontre « *La Seine en action(s) : des projets pour une vallée décarbonée* » a été organisée afin de valoriser les cahiers thématiques publiés en 2021 par les cinq agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (APUR, AUCAME, AURBSE, AURH, Institut Paris Region). Les autres travaux menés en 2022 ont concerné l'accompagnement de l'État et des Régions Île-de-France et Normandie pour la révision du CPIER, la constitution d'un corpus de données et de cartes sur la décarbonation, en parallèle de la mise à jour continue du dispositif d'observation statistique interrégional ; la conception de supports de communication et l'animation du site VdSeine.fr.

FINANCES LOCALES

L'évolution simultanée de la fiscalité pesant sur les ménages et sur les entreprises a des impacts importants sur le panier de recettes des collectivités et sur la structure de leurs ressources. En début d'année 2022, une série de Chroniques web a été publiée afin de décrypter la loi de Finances et ses dispositions spécifiques à l'Île-de-France

LIVRE BLANC SUR LA SANTÉ LOCALE

L'Association des maires d'Île-de-France (AMIF) a sollicité l'Institut Paris Region et l'Observatoire régionale de santé d'Île-de-France courant 2021 pour la réalisation d'une enquête sur l'action des communes et de leurs maires dans le domaine des politiques sanitaires, de manière générale et plus spécifiquement dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19. Les travaux menés ont alimenté le Livre blanc « La Santé en Île-de-France » publié par l'AMIF à l'été 2022. Cet ouvrage constitue une approche inédite de connaissance de la gouvernance locale de la santé et des spécificités et mutations de l'action du bloc communal

dans ce champ d'action publique encore largement régalien.

GOVERNANCE DE L'AMÉNAGEMENT

Une étude publiée en 2022 revient sur l'histoire des aménageurs publics dans la région, y établissant l'état des lieux du marché de l'aménagement à travers ses acteurs et, enfin, proposant deux terrains d'étude : les communautés d'agglomération Grand Paris Sud et de Roissy Plaine de France. Cette étude souligne l'importance des configurations d'acteurs spécifiques aux territoires et la progressive mais importante reconfiguration de l'action de l'État qui construit un nouveau modèle d'intervention, dans lequel il reste un acteur déterminant pour atteindre ses objectifs de construction mais aussi accompagner la structuration d'opérateurs locaux. Cette connaissance territoriale du « comment s'organise l'aménagement » constitue un préalable indispensable pour répondre aux défis de la construction de logements tout en répartissant spatialement le nécessaire effort de sobriété foncière.

COMMUNAUTÉ DES TERRITOIRES CIRCULAIRES

Le 21 juin 2022, la Communauté des territoires circulaires a été officiellement lancée en présence d'une centaine de personnes. Coordinée par L'Institut en partenariat avec la Région, la DRIEAT, l'ADEME, la Banque des Territoires et le SYCTOM, la communauté constitue un lieu d'échanges et d'accompagnement des collectivités territoriales ou acteurs

territoriaux s'engageant à déployer et mettre en œuvre des stratégies, feuilles de route et/ou actions en matière d'économie circulaire. Au programme 2022 : des ateliers thématiques et d'échanges, la mise en place d'une plate-forme collaborative, d'un tableau de bord à partir duquel a été publié le rapport « Panorama des territoires franciliens circulaires », un panorama des dispositifs de soutien...

AGIR POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le programme Rénovons Collectif s'inscrit en prolongement du programme RECIF (Rénovation des immeubles de copropriété en Île-de-France) mené de 2019 à 2021. En tant que partenaire associé, l'Arec, département énergie-climat de L'Institut, a organisé une conférence le 24 mars 2022 sur le rôle des élus locaux dans ces démarches de rénovation, suivie de quatre ateliers sur le terrain (à Plaine Vallée, Paris, Paris Terre d'Envol, Paris Saclay). Un kit d'outils a été conçu et diffusé pour les campagnes de sensibilisation hors Île-de-France.

La troisième édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique a récompensé quatre collectivités lors du salon de l'AMIF le 29 juin.

Le partenariat avec Améliorons la Ville dans le cadre du « Grand circuit de la Rénovation » a été renouvelé en 2022 avec l'organisation de quatre rencontres et deux ateliers techniques.

PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE

La synthèse de l'avancement des plans climat air énergie territoriaux (PCAET)



franciliens a été réalisée en 2022 et présentée à l'occasion de la Rencontre régionale Plans climat organisée par l'AREC le 16 juin 2022. Une refonte du kit outils PCAET a été menée en 2022 avant sa mise en ligne en septembre. Une Note rapide intitulée « Suivi et évaluation des PCAET : une pratique à renforcer » a été publiée en juin 2022.

Trois webinaires ont par ailleurs été organisés par l'AREC dans le cadre du réseau ACTIFS regroupant les agences locales de l'énergie et du climat et les structures assimilées, ainsi qu'une Journée annuelle en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement à Moret-sur-Loing et Orvanne.

S'ENGAGER POUR LA NATURE

En 2022, vingt-cinq nouveaux lauréats ont rejoint le club des « Territoires engagés pour la Nature » (TEN) franciliens. La remise des diplômes s'est tenue le 21 novembre 2022. Elle a permis de récompenser également les collectivités reconnues en 2020 et 2021 qui avaient été privées de cérémonie en raison de la crise sanitaire. L'événement a rassemblé 160 participants (élus et techniciens). Tout au long de l'année 2022, différents webinaires et ateliers de sensibilisation ou de formation destinés au « club des engagés », mais ouverts à tous, ont été organisés.

Le concours Capitale française de la biodiversité 2022 a permis d'identifier 57 actions exemplaires sur le thème « Paysage et Biodiversité ». Les cérémonies locales de remise de trophée ont récompensé cinq lauréats. Un colloque en ligne de restitution générale a été organisé. Une série de webinaires co-organisés avec le CFNPT et l'OFB a fait la promotion de l'édition 2023 consacré aux « Arbres et forêts ».

Plus de 450 personnes ont participé à la rencontre EcoJardin du 31 janvier 2022 (111 nouveaux sites labellisés et 126 labels renouvelés). Cette année, le label fêtait ses dix ans, un anniversaire célébré par une rétrospective le 31 mai à Versailles, qui fut l'occasion de remettre enfin leurs certificats aux lauréats 2020 et 2021. Un séminaire de travail organisé avec Plante & Cité a permis d'échanger avec l'ensemble des parties prenantes sur les évolutions du label dans les prochaines années.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'Institut mobilise ses experts pour appuyer la Région Île-de-France dans ses actions de coopération décentralisée

TNTS : participation au projet « Territoires numériques en transitions » qui vise à soutenir la transition numérique du district autonome d'Abidjan, de la commune urbaine d'Antananarivo, de la Région de Casablanca-Settat, du département de Rufisque.

Abidjan : appui à l'Institut d'économie circulaire du Grand Abidjan en vue de définir une stratégie et une feuille de route.

Antananarivo : élaboration du dossier de candidature de l'inscription au réseau des Villes créatives de l'Unesco.

Erevan : appui à la gestion des déchets solides, aux plans de mobilités douces et de transport bus, à l'élaboration du plan d'urbanisme de la ville.

Hanoï : intégration de la qualité urbaine et environnementale dans la planification et gestion écologique des espaces verts.

Dakar-Rufisque : appui à l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial pour promouvoir la place de Dakar et les trois villes nouvelles du département de Rufisque ; projet de démocratisation de l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap.

Tunis : L'Institut appuie les gouvernorats et l'Agence urbaine du Grand Tunis dans la définition technique des études et projets. Refonte de la médiathèque et du portail cartographique numérique.





Maxime Zuoca / L'Institut Paris Region

ENVIRONNEMENT

L'INSTITUT NOURRIT LES RÉFLEXIONS ET LES ACTIONS RÉGIONALES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT PAR SES TRAVAUX SUR LES ÉCOSYSTÈMES, LES ESPACES NATURELS ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES.

IL ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR DÉMARCHES DE RENATURATION, DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ET OUTILLE LES DIFFÉRENTS LEVIERS À MOBILISER.

RESSOURCES NATURELLES, AGRICOLES ET BIODIVERSITÉ

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

En novembre 2022, l'Agence des espaces verts, forte de ses 45 ans d'expérience, a changé d'identité. Renommée Île-de-France Nature (IDFN), la nouvelle agence s'est dotée de moyens renforcés pour accompagner les collectivités locales sur l'ingénierie et la réalisation de projets de valorisation d'espaces verts, agricoles naturels et forestiers, en collaboration étroite avec l'Institut Paris Region, en particulier son département biodiversité (ARB îdF), et la Région Île-de-France.

Dans le cadre de la mission de configuration d'IDFN (appelé Natura dans un premier temps), l'ARB a organisé neuf ateliers de concertation auxquels 156 structures ont participé. Le rapport des auditions et contributions écrites a été publié en mai 2022. Le questionnaire envoyé à l'ensemble des maires d'Île-de-France a été complété par 343 communes. Cette vaste entreprise de concertation s'est principalement traduite par l'écriture d'une feuille de route sur les actions prioritaires à mener, la création d'une équipe-projet, et enfin un soutien fort apporté à IDFN autour de l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs pour faciliter l'engagement des territoires dans des projets de renaturation.

REGREEN

Dans le cadre du projet européen REGREEN, l'ARB a développé une méthode éponyme, qui permet aux collectivités d'identifier les zones de renaturation prioritaires en milieu urbain au regard de trois enjeux majeurs : la reconquête de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la santé des populations. Le guide « Renaturer les villes » présente cette méthode au travers de multiples retours d'expérience et préconise des mesures pour mettre en œuvre son projet dans les meilleures conditions.

La cartographie interactive (Cartoviz) conçue parallèlement a été utilisée par la Région Île-de-France pour identifier les 145 communes prioritaires pour l'action de renaturation de l'agence IDFN. L'outil, consultable sur le site de l'Institut, est à disposition de l'ensemble des acteurs territoriaux franciliens.

Une *Note rapide*, « Quel potentiel de renaturation en Île-de-France ? » (n° 966), est

venue valoriser l'ensemble de la démarche. Ces ressources contribuent directement à la mise en œuvre de l'objectif ZAN et à l'élaboration du SDRIF-E.

L'ENVIRONNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

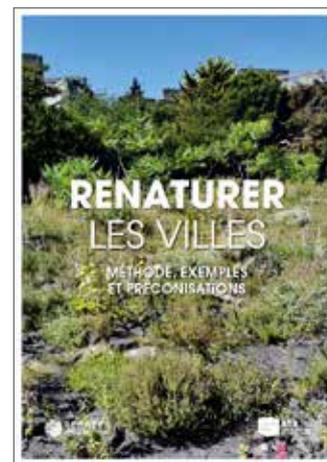
Au travers d'une cinquantaine de doubles pages thématiques, riches d'infographies et de chiffres clés, cet ouvrage dresse un panorama clair et concis de l'environnement francilien selon quatre axes : le changement climatique et l'énergie ; les espaces, les milieux et les patrimoines ; les ressources ; le cadre de vie, ses aménités et ses nuisances.

RÉVISION DU SRCE

Élaboré conjointement par la Région et l'État, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est le volet régional de la trame verte et bleue. Après avoir réalisé le bilan du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de 2013, l'Institut se préparait, en 2022, à produire une feuille de route pour renforcer sa mise en œuvre. Entretemps, l'État et la Région ont décidé conjointement sa mise en révision. L'Institut a accompagné la Région et l'État dans la définition d'un cahier des charges adapté. Le prestataire retenu, le bureau d'études Ecosphère a ainsi actualisé les réservoirs de biodiversité et proposé des secteurs stratégiques pour la préservation et la reconquête de la biodiversité (ou « nœuds écologiques ») dans le cadre d'un groupe de travail *ad hoc*. Ces éléments pourront être versés à la fois au projet de SDRIF-E et à la révision prochaine du SRCE, dans l'objectif d'une articulation optimisée entre ces deux documents de planification. Par son apport en méthodologie et en expertise, L'Institut a grandement contribué aux premières étapes de la mise à jour des composantes de la trame verte et bleue francilienne. Ses travaux récents sur la restauration concrète de continuités écologiques franciliennes ont également été mis à profit.

TRAME NOIRE

À la demande de la Région, L'Institut a organisé pour les parcs naturels régionaux franciliens un webinar « Réconciliations avec la nuit », qui s'est tenu en octobre 2022, dans le cadre de la 14^e



La biodiversité francilienne



© L'INSTITUT PARIS REGION, ARB, 2021
 Source : Liste rouge régionale, L'Institut Paris Region – ARB

édition du Jour de la Nuit, manifestation nationale de lutte contre la pollution lumineuse.

L'Institut a également accompagné l'EPA Paris Saclay, désireux de construire son approche de trame noire. En effet, l'EPA s'interroge sur l'impact des aménagements situés au sud du plateau de Saclay, notamment au niveau des ZAC du quartier de l'École polytechnique, Corbeville et Moulon. L'objectif de l'étude est de recenser les usages actuels de l'éclairage nocturne des principaux acteurs du territoire (pratiques, besoins), de connaître leur niveau d'accoutumance sur les impacts environnementaux de l'éclairage, pour ensuite déterminer et proposer des évolutions favorables à la biodiversité et à la santé.

LISTES ROUGES

Le développement des connaissances liées aux enjeux de la biodiversité francilienne fait partie des missions socles de l'ARB îdF, département biodiversité de l'Institut.

Les Listes rouges alertent sur le risque d'extinction qui pèse sur les espèces d'un territoire défini. En 2022, la Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles a été publiée, ainsi que le fascicule de la Liste rouge régionale des orthoptéroïdes d'Île-de-France, accompagné d'une *Note rapide* dédiée (n° 949). Grâce aux travaux menés, la méthodologie employée pour l'élaboration de la Liste rouge régionale des poissons d'Île-de-France a pu être validée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

ÉCOLES NATURALISTES

L'ARB îdF continue de proposer des formations naturalistes à destination des professionnels de la nature, des membres d'associations naturalistes, d'étudiants, des services de la Région et de l'État en vue d'accroître le réseau d'observateurs franciliens, de les former à la mise en place de protocoles standardisés issus des sciences participatives et à l'animation de sorties naturalistes. En 2022, les « Écoles régionales » ont formé 60 personnes en ornithologie, 12 en botanique, 15 en herpétologie et 23 en entomologie. Un atelier d'initiation aux mollusques d'Île-de-France a quant à lui attiré 12 participants.

INVENTAIRES ÉCLAIRS

Chaque année, l'ARB îdF organise, le temps d'un week-end de juin, un inventaire participatif sur deux à trois communes franciliennes dans l'objectif de recenser la flore, la faune et la fonge des collectivités concernées, de jour comme de nuit. En 2022, la communauté naturaliste s'est retrouvée sur le territoire du futur PNR Brie et Deux Morin, sur les communes de Mauperthuis, Saint-Augustin et Beautheil-Saints en Seine-et-Marne. Les inventaires éclairés ont permis de collecter 3 970 observations, soit 1 112 taxons, malgré des conditions météorologiques défavorables.

La 14^e édition des Rencontres naturalistes d'Île-de-France, organisée le samedi 3 décembre 2022, a rassemblé 260 personnes autour de multiples sujets : écologie des Tenthredes, Liste rouge des Amphibiens et Reptiles et dynamique SOS Serpent, suivi de la migration nocturne des oiseaux, dynamique de population du Grand-duc en France, lancement d'une étude sur le chat forestier...

RIVIÈRES DISPARUES

Un travail initial de comparaison de millésimes de bases de données de l'IGN sur les anciennes rivières a été réalisé en 2022, avec la production d'une première version pour les besoins du SDRIF-E. L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire régional, urbain ou rural, et de décrire une diversité de types de rivières disparues, ainsi que les projets de réouverture. Ce travail s'inscrit également dans le plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET URGENCE CLIMATIQUE

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

La Région Île-de-France a engagé en septembre 2021 l'élaboration d'un plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC) qui a été adopté en septembre 2022. L'expertise du pôle environnement de L'Institut Paris Region a été particulièrement mobilisée pour la réalisation du diagnostic de vulnérabilités de l'Île-de-France aux effets du changement climatique. Elle a ensuite été sollicitée pour effectuer plusieurs relectures du document général.

Le diagnostic de vulnérabilité a donné lieu à la rédaction d'une synthèse et d'un rapport d'étude diffusé en novembre 2022.

CHALEUR ET FRAÎCHEUR URBAINES

La chaleur et la fraîcheur urbaines sont identifiées comme des enjeux essentiels de l'adaptation au changement climatique en Île-de-France. En 2022, L'Institut a contribué à la révision du dispositif « îlots de fraîcheur ».

La mise à jour des trois référentiels « îlots morphologiques urbains » (IMU), « zones climatiques locales » (LCZ) et « îlots de chaleur urbains » (ICU) a été finalisée à partir de données 2022. Ces référentiels servent à de nombreux travaux et permettent de répondre aux multiples sollicitations de collectivités qui souhaitent recevoir des kits de cartographies de leur vulnérabilité territoriale au changement climatique, particulièrement à la chaleur en ville, et que l'Institut les aide à les interpréter. De plus, de nombreuses interventions sur l'adaptation à la chaleur en ville ont été réalisées à la demande de la presse et d'autres médias, ainsi que des réseaux professionnels.

FILIÈRE HYDROGÈNE

Depuis quelques années, l'hydrogène s'installe dans le débat public, présenté comme une solution nécessaire pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Les « écosystèmes territoriaux hydrogène » sont mis en avant au niveau national et constituent également un axe fort de la politique régionale. L'AREC a lancé en 2021 une étude finalisée en décembre 2022 pour favoriser une meilleure compréhension de

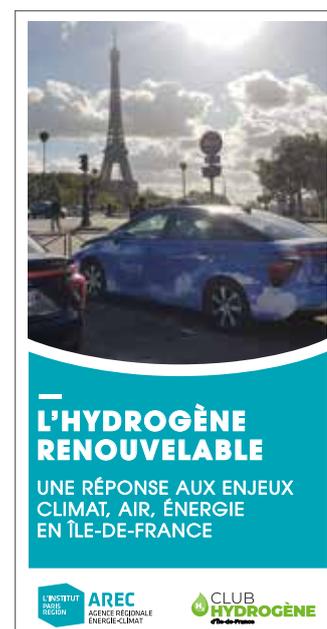
la filière et de ses enjeux à travers une compilation de connaissances et une analyse des avantages et limites liés à son développement. Cette étude propose une analyse permettant d'identifier des territoires à fort potentiel hydrogène en Île-de-France. Une *Note rapide* (n° 960) a également dressé l'état des lieux des stations hydrogène en fonctionnement et en projet en Île-de-France.

Le Club Hydrogène Île-de-France, mis en place par la Région, en partenariat avec la DRIEAT, l'ADEME, France Hydrogène et l'AREC ÎdF a pour objectifs de mener un travail d'acculturation autour des enjeux et des solutions et d'accélérer le déploiement de projets hydrogène sur le territoire en fédérant les initiatives. Lancé en juillet 2020, le Club, animé et coordonné par l'AREC, regroupe 221 personnes représentant 142 structures. Plusieurs événements ont été organisés en 2022 : deux webinaires, la participation au Salon Hyvolution, un séminaire sur l'hydrogène en Seine-et-Marne, vecteur de transition énergétique et d'industrialisation. La palette communicante s'est étoffée un logo, une lettre d'information, une page LinkedIn, une plate-forme collaborative Teams et une plaquette « L'hydrogène renouvelable, une réponse aux enjeux air énergie en Île-de-France ».

MÉTHANISATION

La plate-forme régionale pour la méthanisation PROMÉTHA, animée par l'AREC, a réuni cinq groupes de travail (intrants agricoles, financement, formation, biodéchets, impact des cultures intermédiaires à vocation énergétique sur la biodiversité), qui ont produit plusieurs livrables. Le rapport de la mission d'information sénatoriale « La méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts » a fait l'objet d'une note d'analyse. Deux webinaires, des circuits de visites de sites de gestion des biodéchets ont été organisés, ainsi que la première rencontre régionale de la méthanisation (25/11, 180 participants) intégrant plusieurs ateliers participatifs. L'interface web, reflet de cette activité, a gagné 59 % de pages consultées.

En complément de son rôle de coordinateur de PROMÉTHA, le département énergie climat de l'Institut fournit une



expertise et apporte un appui à la mise en œuvre du Plan Méthanisation régional : copilotage de l'enquête annuelle sur les unités de méthanisation et actualisation de la base de données, analyse des candidatures des appels à projets méthanisation au sein du jury régional.

POTENTIEL SOLAIRE DES PARKINGS

À partir d'un logiciel de *Deep Learning*, une méthodologie a été déployée sur l'ensemble du territoire régional pour repérer les parkings de plus de 1 500 m² (environ 40 places). Dans une deuxième phase, les ombrages, le rayonnement solaire, la configuration et l'orientation des places ont été prises en compte à partir d'une modélisation précise des parkings. Ce travail a permis d'identifier plus de 7 500 parkings de plus de 1 500 m² et une production de 5,2 TWh (représentant 8,4 % des consommations électriques régionales).

Ces données ont été transmises à la Région pour alimenter l'outil « Mon potentiel solaire » sur la plateforme Île-de-France Smart Services.

CHAUFFERIES BIOMASSE

L'AREC a poursuivi l'observation de la filière des chaufferies biomasse collectives et industrielles : enquête annuelle et mise à jour de la base de données régionale. Le bilan de fonctionnement 2021 a été publié en décembre 2022. Elle a contribué également à une enquête d'approfondissement sur les approvisionnements en bois-énergie pilotée par Fibois Île-de-France, participé au jury de l'appel à projets régional « chaufferies biomasse » et à l'élaboration des avis émis sur les projets BCIAT (biomasse chaleur industrie agriculture et tertiaire).

ROSE

Le réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (ROSE), copiloté par la DRIEAT et la Région et coordonné par L'Institut, a pour objectifs d'élaborer, consolider et diffuser les bilans de l'énergie et du climat au niveau régional et infra. En 2022, un tableau de bord régional des principaux indicateurs énergie GES a été mis en ligne. Une étude de consolidation des données de chaleur et de froid en réseaux a démarré en complément de la mise à jour des inventaires de données de productions locales d'énergies renouvelables et de récupération. L'actualisation-migration d'Energif a été effectuée.

Les derniers chiffres et tendances en matière de consommations, d'émissions et d'énergies renouvelables en Île-de-France ont été présentés lors d'un webinaire. Une trentaine de collectivités ont été soutenues (transmission de données et appui à leur utilisation) dans le cadre de l'élaboration de plans climat, schémas directeurs énergie, bilans énergie GES...

ENERGEE WATCH

L'AREC a élaboré les contenus et mis en œuvre deux sessions de formation sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du projet européen *Energie Watch* (apprentissage entre pairs au sein des collectivités régionales et locales de la définition, du suivi et du contrôle des plans énergie climat).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Après deux cycles d'ateliers, l'AREC a lancé en 2022 la Fabrique francilienne des sobriétés, qui a poursuivi les réflexions sur une sobriété choisie, juste,

collective et innovante et sur les recommandations d'actions pour l'Île-de-France. Sept ateliers ont été organisés. Leur restitution est accessible en ligne. Une série de chroniques web publiée de juin à décembre 2022 s'est également emparée du sujet.

Enfin, un appel à candidatures à destination des collectivités a été lancé en novembre 2022 pour la mise en place en 2023 d'un dispositif d'accompagnement pour la définition et la mise en place de plans de sobriété

LE DÉFI DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

En 2022, L'Institut a œuvré en transversalité sur « Le défi de la neutralité carbone pour l'Île-de-France ». La publication issue de ce temps long de réflexion collective capitalise un ensemble de travaux portés par L'Institut Paris Region sur une trajectoire ZEN (zéro émissions nettes) pour l'Île-de-France, y compris les enseignements issus du cycle de rencontres organisé en 2021 en partenariat avec la Région. Sa lecture permet d'appréhender le concept de neutralité carbone, de mieux comprendre les enjeux sectoriels pour l'Île-de-France et propose des recommandations pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation aux différentes échelles territoriales mobilisant initiatives publiques et privées.

En complément, une *Note rapide* (n° 942) portant sur les leviers à activer prioritairement pour accélérer la transition bas-carbone de l'Île-de-France a été publiée en mai 2022.





LE BAROMÈTRE

DES FRANCILIENS

ÉDITION 2022

BAROMÈTRE DES FRANCILIENS L'ENQUÊTE ANNUELLE DE L'INSTITUT PARIS REGION

Les réponses apportées par 5 700 personnes représentatives de la population régionale révèlent que la lutte contre le changement climatique s'affirme comme l'une des deux principales préoccupations des Franciliens. En s'intéressant plus particulièrement aux 18-35 ans lors de cette édition, L'Institut a identifié six profils type de jeunes franciliens.

Les engagés alignent leurs actes sur leurs convictions, les consommateurs avertis pourraient facilement faire davantage. Les contraints et les économes, nous interpellent quant à notre capacité à proposer des aménagements propices à des modes de vie plus sobres. Les sceptiques et non concernés nous rappellent à notre mission de diffusion des connaissances, mais aussi de création de solutions accessibles à tous.

LES JEUNES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : SIX PROFILS CONTRASTÉS



LES
ENGAGÉS
30 %



LES CONSOMMATEURS
AVERTIS
18 %



LES
CONTRAINS
20 %



LES
ÉCONOMES
13 %



LES
SCEPTIQUES
14 %



LES NON-
CONCERNÉS
5 %



ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

L'INSTITUT DÉCRYPTE LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS L'ADAPTATION DE LEURS POLITIQUES PUBLIQUES. SES TRAVAUX PERMETTENT D'UNE PART D'ALIMENTER LES RÉFLEXIONS SUR LES NOUVELLES FORMES D'ATTRACTIVITÉ ET D'AUTRE PART DE DONNER DES CLÉS SUR L'ÉVOLUTION DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT, PLUS INTÉGRÉS, RÉSILIENTS ET DURABLES.

ÉCONOMIE

AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de profondes transformations des comportements de localisation des entreprises et à l'heure de la révision du schéma directeur régional marqué par une forte dimension environnementale, quelles sont les nouvelles perspectives de l'aménagement économique francilien ? L'Institut a appuyé en 2022 les services de la Région sur ce sujet, y compris en co-organisant des séminaires et conférences. Outre la parution d'une *Note rapide* (n° 939) offrant une vue de synthèse sur la situation francilienne, L'Institut a poursuivi le développement et l'actualisation de ses bases de données (bureaux, commerce, logistique, ZAE, etc.) et poursuivi la construction d'une nouvelle base de données sur l'empreinte spatiale de la logistique. La cartographie de synthèse du commerce en Île-de-France a été mise à jour et des travaux ont été menés sur le foncier commercial. Une *Note rapide* (n° 946) sur les zones d'activités économiques (ZAE) franciliennes retraçant leur évolution sur cinquante ans a permis de mieux saisir les enjeux et les défis auxquels sont confrontés ces lieux d'accueil clés pour les activités économiques. Enfin, les enquêtes et entretiens auprès de tiers lieux franciliens ont permis de mieux comprendre leur développement post-covid.

NEUTRALITÉ CARBONE ET ENTREPRISES

La France vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. L'Île-de-France, qui concentre le tiers des entreprises françaises et de nombreux centres de décision et de pôles de R&D, joue un rôle majeur pour répondre à ce défi. Où en sont-elles réellement dans l'évolution de leurs modèles d'affaires afin d'atténuer leur impact, de s'adapter aux changements climatiques en cours ou de répondre une opinion publique et des « conso-acteurs » de plus en plus exigeants ? Pour mieux appréhender la situation et les enjeux des entreprises, une étude spécifique a été publiée en 2022 ainsi qu'une *Note rapide* (n° 936). De plus, dans le cadre d'un projet soutenu par l'Union européenne, L'Institut a identifié les besoins et bonnes pratiques d'entreprises touristiques pour aller vers des modèles plus sobres. Une *Note*

rapide (n° 954) a été publiée et un outil interactif a été mis en ligne sur le site de l'Institut et de partenaires facilitant l'accès aux bonnes pratiques référencées. D'autres travaux suivront en 2023 pour appréhender la réalité des transformations des entreprises en lien avec la neutralité carbone.

ATTRACTIVITÉ ET CONVIVIALITÉ

Les lieux purement fonctionnels ont vécu et la pandémie a accéléré les choix des salariés, visiteurs, habitants, entrepreneurs... en faveur de lieux conviviaux. Pour répondre à ce défi qualitatif, il devient nécessaire de travailler à une échelle géographique fine pour appréhender les réactions et attentes de leurs utilisateurs.

Nouvelle technique développée au sein de l'Institut, la marche sensible permet de comprendre les usages d'un territoire à partir des ressentis individuels, des représentations collectives et des attentes de chacun, grâce à une immersion *in situ*. Cette technique a été perfectionnée avec des retours d'expériences dans des situations différentes et permet d'enrichir nettement le diagnostic d'un site et de mieux appréhender les attentes pour renforcer son attractivité et sa convivialité. Une *Note rapide* (n° 951) expose la méthodologie de cette démarche inédite. Une étude spécifique sur les campus, intégrant un benchmarking international, permet d'appréhender l'intérêt des approches sensibles

pour renforcer leur attractivité par une meilleure prise en compte des enjeux de convivialité (*Note rapide* n° 967).

En 2020, l'Institut publiait, avec la Banque des Territoires, une édition des *Carnets pratiques* consacrée à la redynamisation des centres villes. En 2022, il poursuit son implication en proposant, en association avec la MGP et de nombreux contributeurs, un second volet « Prendre en main l'attractivité de son centre-ville », qui livre aux élus et aux acteurs de terrain de nombreuses fiches et bonnes pratiques pour agir efficacement et améliorer la fréquentation des centres villes. Un outil interactif sera mis en ligne en 2023 pour faciliter l'accès à de bonnes pratiques.

FILIÈRES ÉCONOMIQUES

En 2022, L'Institut a mené deux études sectorielles approfondies.

La France est numéro un mondial de l'industrie cosmétique-parfumerie et l'Île-de-France occupe une place de leader en concentrant toute la chaîne de valeur, des sièges sociaux monde jusqu'aux centres de recherche. La position dominante de l'écosystème francilien n'est cependant pas acquise et la concurrence s'annonce rude. Cette étude a été menée avec Cosmetic Valley.

La seconde étude, en partenariat avec Paris Île-de-France capitale économique et la Chambre régionale des Métiers d'Île-de-France, porte sur l'artisanat industriel d'excellence. Très souvent invisibles, cette étude décrit le poids économique et le rôle de ces entreprises d'exception dans les filières franciliennes d'excellence, mais aussi leurs enjeux, défis et besoins d'accompagnement par les pouvoirs publics.

COMMERCE POST-COVID

Le commerce et, surtout, les points de vente dits « non essentiels » ont été malmenés par la crise sanitaire, qui, à l'inverse, a stimulé la vente en ligne et encouragé certains commerces physiques à diversifier leur offre via internet. Comment comprendre la dynamique des transformations en cours et leurs impacts ? Une *Note rapide* (n° 940) analyse ces transformations.

NOTE RAPIDE
DE L'INSTITUT PARIS RÉGION N°995



LA COSMÉTIQUE-PARFUMERIE EN ÎLE-DE-FRANCE, UN ÉCOSYSTÈME LEADER MONDIAL FACE À UNE ÂPRE CONCURRENCE

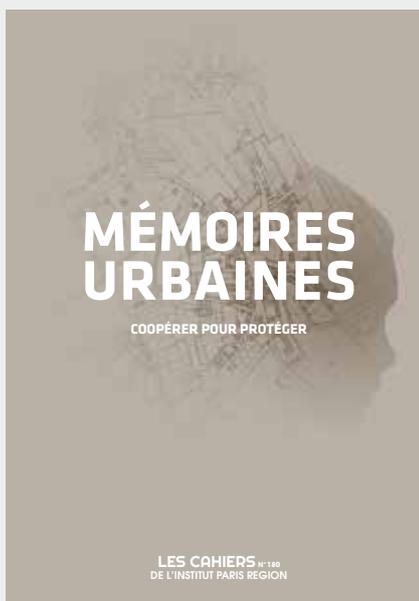
LA FRANCE EST NUMÉRO UN MONDIAL DE L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE-PARFUMERIE. ET L'ÎLE-DE-FRANCE LA RÉGION D'IMPACTATION DES LEADERS DES BIENS SOCIAUX MONDE JUSQU'ÀUX CENTRES DE RECHERCHE, L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR Y EST PRÉSENT. LA POSITION DOMINANTE DE L'ÉCOSYSTÈME FRANCILIEN N'EST CÉPENDANT PAS ACQUISE.

Sur le marché mondial, la France continue de se consacrer pour la plupart des produits manufacturés à l'industrie cosmétique qui performe sur les figures d'exception : elle a exporté pour 16,2 milliards d'euros en 2021, atteignant le record de 2020 de 16,5 milliards de 2019. Le chiffre de 2022 est de 15,8 milliards d'euros, soit une baisse de 4,8% par rapport à 2021. La France est donc en tête des exportations mondiales de produits cosmétiques. L'Île-de-France est le premier bassin de production de produits cosmétiques en France, avec 25% des entreprises et 30% du chiffre d'affaires. La région est donc un véritable hub mondial de l'industrie cosmétique. L'Institut Paris Région a mené une étude spécifique sur le secteur de la cosmétique et de la parfumerie en Île-de-France. Cette étude a été menée en partenariat avec Cosmetic Valley, l'association française des professionnels de la cosmétique et de la parfumerie.

ÎLE-DE-FRANCE, CHAMPIONNE DE L'EXPORT
L'industrie cosmétique française est exportatrice. Le premier pays destinataire est la Chine, avec 1,5 milliard d'euros (soit 11,7% des exportations), suivi des États-Unis, avec 1,2 milliard d'euros (9,1%). Les exportations en 2021 ont augmenté de 12,1% par rapport à 2020. Les exportations en 2022 ont diminué de 4,8% par rapport à 2021. La France est donc en tête des exportations mondiales de produits cosmétiques. L'Île-de-France est le premier bassin de production de produits cosmétiques en France, avec 25% des entreprises et 30% du chiffre d'affaires. La région est donc un véritable hub mondial de l'industrie cosmétique. L'Institut Paris Région a mené une étude spécifique sur le secteur de la cosmétique et de la parfumerie en Île-de-France. Cette étude a été menée en partenariat avec Cosmetic Valley, l'association française des professionnels de la cosmétique et de la parfumerie.

L'INSTITUT PARIS RÉGION **COSMETIC VALLEY**

LES CAHIERS DE L'INSTITUT PARIS REGION EN 2022



MÉMOIRES URBAINES

Depuis un demi-siècle, les centres historiques dans le monde bénéficient d'une protection exigeante renforcée lorsqu'ils sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. À ce jour, plus de 315 centres anciens jouissent du statut de patrimoine de l'Humanité. En juin 2022, l'Institut a publié « Mémoires urbaines », une édition des *Cahiers* mettant en valeur l'action de ses experts pour préserver ce patrimoine mémoriel, précieux témoignage de l'identité culturelle des villes et des peuples qui contribuent à façonner l'image contemporaine des métropoles et à renforcer leur attractivité. « Mémoires urbaines » a été présenté lors d'un sommet de l'Unesco à Varsovie.

Pour en savoir plus
flasher le QR-code



Vienne, entre tradition et modernité.

À PARAÎTRE

À DISTANCE — LA RÉVOLUTION DU TÉLÉTRAVAIL

Quelle est la réalité du télétravail trois ans après le début de la pandémie de Covid-19 ? Géographes, sociologues, anthropologues, élus, citoyens, entrepreneurs... se sont penchés sur la question dans une édition des *Cahiers* à paraître début 2023.

LOGEMENT ET POPULATION

CONSTRUIRE À L'HEURE DU ZAN

Comment répondre aux besoins et aspirations des Franciliens en construisant 70 000 logements de qualité par an en Île-de-France sans urbaniser davantage d'espaces naturels ? Face à cette double injonction, L'Institut a réalisé plusieurs travaux pour outiller ses partenaires, collectivités et acteurs publics de l'aménagement et de l'habitat. Pour la première fois, la production de logements issus de la conversion de locaux d'activité a ainsi été appréhendée : 2 000 logements sont ainsi produits chaque année, dont la moitié découlant de la transformation de bureaux. Concernant majoritairement les territoires du cœur de l'agglomération parisienne, ces opérations pourraient prendre de l'ampleur sous l'effet des transformations des marchés tertiaires, bousculés par la diffusion du télétravail. L'Institut s'est aussi intéressé aux espaces ruraux en développant une méthodologie novatrice d'identification des gisements fonciers mobilisables au sein des bourgs et villages. Après intégration du droit des sols en vigueur et en s'appuyant sur les données foncières, une modélisation a permis de repérer 130 secteurs mutables au sein de quatre communes test. Partenaire du projet, l'Epifa a pu confirmer aux communes associées à la démarche les conditions de faisabilité économiques nécessaires pour la transformation des principales emprises.

En mobilisant de nouvelles données, L'Institut a enfin mis en lumière le rôle de la promotion immobilière dans la production de logements, proposant une lecture territoriale fine des dynamiques de production de la filière, jusqu'à l'échelle infra-communale des quartiers de gare et des quartiers de politiques de la ville et de leurs franges. Principal résultat de l'étude : l'activité de la promotion apparaît de plus en plus concentrée, tant du point de vue spatial, que de celui des acteurs puisque parmi les 570 promoteurs identifiés, neuf totalisent à eux-seuls près de la moitié de la production réalisée de 2016 à 2020.

LA PAVILLONNAIRE À LA LOUPE

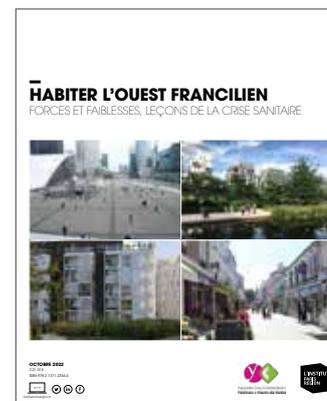
Avec 1,5 million de logements, le parc d'habitat individuel aujourd'hui un peu plus d'un quart des ménages de la région. Forme d'habitat désirée et souhaitée par une grande partie des

Franciliens, il permet d'accueillir des populations aux profils divers. Risque d'entre-soi, dépendance à l'automobile, empreinte environnementale, l'habitat individuel est pourtant souvent combattu par certains élus, environnementalistes et urbanistes. Face à un débat souvent stérile et parfois caricatural, L'Institut a réalisé une étude remettant à plat les questions et les enjeux qui entourent l'habitat individuel, de leur construction jusqu'à leur mutation les plus récentes. En croisant une approche historique, sociale et immobilière, l'étude fait émerger cinq « trajectoires » des tissus d'habitat individuel franciliens, distinguant l'habitat individuel patrimonialisé, dégradé, réinvesti, immobile et densifié. Loin de leur supposée immobilité, les espaces d'habitat individuel s'y révèlent en pleine transformation, riches d'opportunités pour continuer à répondre aux aspirations des Franciliens tout en cultivant la singularité et les qualités de ce type d'habitat.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE LOGEMENT

Alors que la crise sanitaire a rappelé le rôle primordial des conditions de logement pour la qualité de vie, L'Institut a révélé que 2,7 millions de Franciliens vivent en suroccupation. Une situation deux fois plus fréquente qu'ailleurs en France, largement imputable à la cherté de logement et aux difficultés qu'éprouvent les classes moyennes et modestes à trouver un lieu de résidence correspondant à leurs besoins, dans leurs moyens. Résultat fort à la veille de la révision du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, les enfants et les jeunes sont les premiers concernés par ces situations.

À l'heure de l'augmentation du coût de l'énergie et tandis que l'urgence écologique s'inscrit à l'agenda des politiques publiques, L'Institut a dénombré et localisé le parc énergivore francilien. Avec 2,3 millions de résidences principales étiquetées E, F ou G, le défi de la rénovation est de taille puisque 45 % du parc est concerné pour améliorer sa performance et le confort de ses occupants, en hiver comme en été. Alors que les premières interdictions de location sont entrées en vigueur, le parc locatif privé exige les plus importants efforts de rénovation.



Habiter l'Ouest francilien

L'Ouest francilien est un territoire attractif, accueillant davantage de ménages venus du reste de la région qu'il n'en perd. S'il participe au déroulement des parcours résidentiels de nombreux Franciliens, il présente aussi des fragilités liées à un marché immobilier très valorisé et de plus en plus sélectif. Un travail partenarial a été mené avec les Yvelines et les Hauts-de-Seine, ainsi que de nombreux acteurs du foncier et de l'habitat, pour construire une vision commune des équilibres de ce grand bassin de vie. La démarche a permis d'identifier les opportunités pour construire des réponses adaptées aux défis rencontrés par ce territoire et maintenir son positionnement résidentiel au sein de la région.

L'inclusion numérique

La pandémie et la dématérialisation des démarches administratives ont révélé les inégalités d'équipement et de compétences numériques de nombreux Franciliens. L'Institut a décrypté l'écosystème francilien de l'inclusion numérique qui se structure pour les accompagner dans leurs démarches et leur montée en compétences.

Bilan SRESRI

L'Institut a été chargé de l'évaluation du schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2017-2022. Sur la base de ce bilan-évaluation, la Région Île-de-France a engagé une vaste concertation au printemps 2022 sous la forme d'ateliers thématiques organisés au sein des universités franciliennes, en vue de l'élaboration du nouveau SRESRI 2023-2028.

SANTÉ

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Repérer les secteurs qui concentrent et cumulent les pollutions et nuisances environnementales, mieux connaître les populations concernées sont nécessaires à l'orientation des politiques publiques. L'ORS a été pilote et co-pilote de plusieurs actions du Plan régional santé environnement 3 (PRSE3) qui s'est achevé en 2022.

Une étude, pilotée par l'ORS avec l'Ineris et le département environnement de L'Institut Paris Region, a établi et mis en œuvre une méthode d'identification des secteurs les plus touchés par le cumul d'expositions environnementales. Fruit de cinq années de travaux, ce diagnostic a mobilisé de nombreux partenaires régionaux ainsi que le soutien financier et technique de l'ARS et de la DRIEAT Île-de-France. Afin de renforcer l'appropriation de ce diagnostic par les différents acteurs, une carte interactive (Cartoviz), à la fois outil de visualisation, d'interpellation et d'analyse a été développée dans un second temps.

Un autre Cartoviz — InTerSanté Environnement — a été mis en place pour assurer le suivi des politiques en santé environnementale sur le territoire régional.

En matière de qualité de l'air et de pollution atmosphérique, plusieurs études ont été poursuivies ou engagées sur l'évaluation de l'impact à court terme des mesures prises lors de pics de pollution (rapport final remis à l'Ademe), sur les moisissures dans l'air ambiant et la

consommation de médicaments antiallergiques, sur les indicateurs territorialisés d'impact sanitaire de la pollution atmosphérique.

Cinq webinaires ont été organisés dans le cadre du réseau ÎSEE, portés conjointement par l'ARS et la Région, avec pour fil conducteur « vers un nouveau PRSE », dans l'objectif d'alimenter les réflexions pour l'élaboration du PRSE4.

SANTÉ PÉRINATALE

Les évolutions législatives de la dernière décennie ont modifié l'utilisation des services d'orthogénie par les usagers ainsi que la pratique des professionnels. Une étude présente l'évolution des indicateurs régionaux et départementaux de l'offre de soins et du recours à l'IVG au cours des dix dernières années, à partir des données du système national des données de santé (SNDS).

Le premier certificat de santé (PCS) établi dans les premiers jours, voire les premières heures de vie de l'enfant, constitue un bon moyen de repérage et de dépistage des situations à risque médico-psycho-social du nouveau-né. Tous les cinq ans, des conventions sont signées par l'Inserm, l'ARS, l'ORS et chaque département francilien afin de permettre à l'ORS de produire des indicateurs de santé périnatale à partir de cette source. En 2022, les données de PCS ont fait objet d'une thèse de médecine réalisée à l'ORS et ayant porté sur les inégalités sociales en santé périnatale. Cette thèse a permis de montrer qu'il existe un gradient entre le niveau social de la commune de résidence des mères et les indicateurs de suivi de la grossesse ou de l'état de santé des nouveau-nés. Pour permettre ce travail collaboratif autour des premiers certificats de santé, une convention quinquennale est signée entre les parties prenantes. La dernière convention ayant pris fin en 2021, l'année 2022 était également consacrée aux démarches administratives nécessaires à son renouvellement. La Région Île-de-France, l'une des plus touchées par la pauvreté et accumulant de fortes inégalités sociales, porte une attention particulière à la santé des enfants dans les chantiers régionaux de lutte contre la pauvreté et dans son programme régional de santé. En 2022, l'ORS a finalisé un rapport qui produit



des indicateurs de santé au regard de la pauvreté territoriale à une échelle géographique fine.

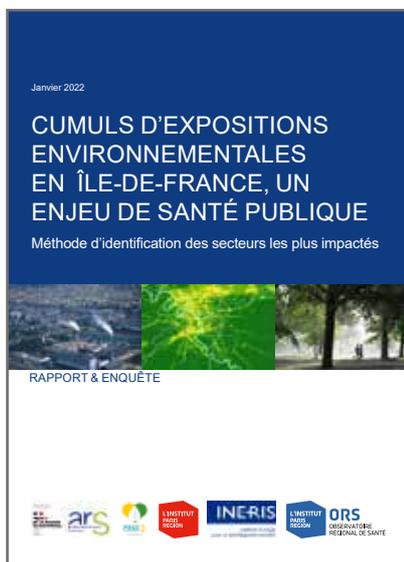
PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Dans quelle mesure les territoires peuvent-ils être liés à la perte d'autonomie fonctionnelle des personnes âgées ? Plusieurs travaux ont investi cette question en l'appliquant à l'échelle des départements (espérance de vie sans incapacité, facteurs socioéconomiques d'offre en santé et services), et à l'échelle des environnements résidentiels (accès aux ressources et équipements ; aménagement urbain...).

AUTOUR DE LA COVID-19

L'ORS a réalisé un ensemble de travaux visant à renseigner la mortalité, la morbidité ainsi que l'évolution de la vaccination en relation avec la Covid-19. Les résultats de ces travaux ont fait l'objet de deux publications par l'ORS. Une principalement bibliographique qui explore les impacts indirects de la crise sanitaire sur les personnes atteintes de maladies chroniques en France et dans d'autres pays comparables. Une autre sur l'analyse de l'évolution de la vaccination en Île-de-France, la caractérisation des personnes vaccinées, les disparités infrarégionales de vaccination, le profil des Franciliens non vaccinés...

De nombreux articles ont également été publiés dans des revues sur la gestion de la crise sanitaire, l'impact de la Covid-19 sur les interruptions volontaires de grossesse ou encore sur le risque d'infection par la COVID-19 chez les professionnels de santé.



L'ORS a réalisé le recueil et l'analyse d'un questionnaire rempli par les salariés venus consulter les services franciliens de santé au travail. L'objectif de ce travail est d'identifier les risques de contracter la Covid par métier. Un intérêt particulier s'est porté sur les travailleurs dits « essentiels ».

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

La Région a confié à l'ORS une mission d'information, d'évaluation et de suivi des risques liés au perturbateurs endocriniens en Île-de-France. L'ORS a finalisé le portail dédié, accessible depuis son site internet.

RADIOFRÉQUENCES

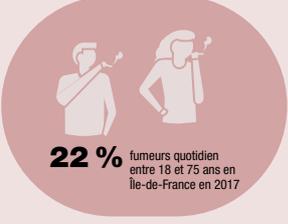
À la demande de la Métropole du Grand Paris, une étude a été réalisée sur le déploiement de la 5G : sur les conséquences potentielles directes en matière d'exposition aux champs électromagnétiques et effets sanitaires associés mais aussi sur les conséquences moins directes liées à la multiplication des usages, des flux d'énergies et de matières générées que cela implique. L'ORS a publié et remis un *Focus santé* à la MGP qui a envoyé la version imprimée à l'ensemble de ses élus.

À l'occasion de la journée mondiale sans tabac du 31 mai 2022, l'ORS Île-de-France a publié des chiffres clés sur la mortalité attribuable tabagisme dans la Région Île-de-France.



JOURNÉE SANS TABAC 31 MAI 2022

LES DÉCÈS ATTRIBUABLES AU TABAGISME EN ÎLE-DE-FRANCE

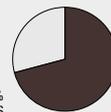


22 % fumeurs quotidiens entre 18 et 75 ans en Île-de-France en 2017

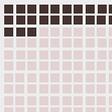
Source : Baromètre Santé publique France, 2017, exploitation ORS IDF



En 2017, en Île-de-France 9 000 décès sont attribuables au tabagisme - hommes et femmes confondus



29 % FEMMES
71 % HOMMES



23% des 9 000 décès attribuables au tabac survenant avant l'âge de 65 ans

Sources : Inseem-CepIDC 2017, Insee 2021, exploitation ORS IDF

Des différences de mortalité selon les départements



INDICE COMPARATIF DE MORTALITÉ PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

- Une mortalité plus élevée en **Seine-et-Marne** et dans le **Val-d'Oise**
- **Paris** présente une mortalité inférieure
- Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Essonne et Yvelines comparables à la moyenne régionale

Sources : Inseem-CepIDC 2017, Insee 2021, exploitation ORS IDF

Parmi les décès attribuables au tabagisme ...



38 %
SONT DUS AUX CANCERS DU POUMON



21 %
SONT DUS AUX CARDIOPATHIES ISCHÉMIQUES, MALADIES CARDIAQUES ET MALADIES CÉRÉBROVASCULAIRES



16 %
SONT DUS AUX MALADIES CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES INFÉRIEURES ET AUTRES MALADIES RESPIRATOIRES



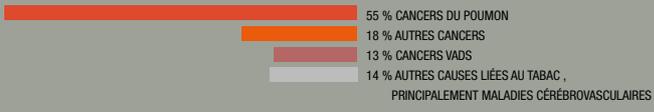
8 %
SONT DUS À DES CANCERS DES VOIES AÉRODIGESTIVES SUPÉRIEURES (VADS)



17 %
SONT DUS À D'AUTRES CANCERS, ET TUBERCULOSE

Sources : Inseem-CepIDC 2017, Insee 2021, exploitation ORS IDF

Parmi les 2 000 décès attribuables au tabagisme avant 65 ans, 55 % sont dus à des cancers du poumon



55 % CANCERS DU POUMON
18 % AUTRES CANCERS
13 % CANCERS VADS
14 % AUTRES CAUSES LIÉES AU TABAC, PRINCIPALEMENT MALADIES CÉRÉBROVASCULAIRES

Sources : Inseem-CepIDC 2017, Insee 2021, exploitation ORS IDF

Note : La méthode pour estimer la mortalité attribuable au tabagisme en France est celle mise en oeuvre par Bonaldi et al. en 2016. Les données prises en compte portent sur la tranche 35 ans et plus.
Source : Bonaldi C, Boussac M, Nguyen-Tran H V. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme, en France de 2000 à 2015. Bull Epidemiol Hebd. 2019;(15):278-84 [en ligne] http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019_14_2.html

© Cigarette by mycolorfinder from NounProject.com - Vectors Market - Ben Davis from the Noun Project - Esophageal by Karim Tegabalt from NounProject.com

Pour en savoir plus www.ors-idf.org 

SÉCURITÉ

ENQUÊTE VICTIMATION

La onzième édition de l'enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France réalisée début 2021 s'est déroulée dans un contexte inédit marqué par la pandémie de Covid-19. À cette occasion, plus de 8 000 Franciliennes et Franciliens, représentatifs de la population régionale âgée de 15 ans et plus, ont été interviewés par téléphone sur leurs conditions de vie, et plus particulièrement leur exposition à l'insécurité au cours des trois années précédentes (2018, 2019 ou 2020). Cette enquête, reconduite tous les deux ans par l'Institut Paris Region depuis 2001, fournit de précieuses informations sur les caractéristiques de l'insécurité par catégorie de territoires, de types d'espace (transports en commun, espace public, etc.) ou de populations (hommes, femmes...). Cette enquête interrogeait des habitants de la région dont le quotidien était encore impacté par la crise sanitaire. Elle permet de dresser un bilan détaillé de la situation à ce moment précis et il faudra attendre les résultats de la prochaine pour voir si les tendances mises en évidence se confirment comme le recul des atteintes aux personnes et aux biens (victimations). Parallèlement, les Franciliens tendent à avoir des points de vue positifs sur leur quartier renforcés par rapport à l'édition précédente. Un constat qui s'accompagne d'une relative stabilité concernant leur aspiration à vouloir quitter leur quartier. Signe que si une forte envie de déménager est apparue à l'arrivée de la pandémie, elle n'a pas duré.

La préoccupation des Franciliens envers les problèmes de délinquance se révèle croissante, alors même que leurs peurs tendent plutôt à s'atténuer ou tout du moins à se stabiliser, y compris dans les transports en commun.

Derrière ces éléments de connaissance de la situation en Île-de-France, de fortes disparités subsistent, notamment entre catégories de populations et de territoires. Les écarts restent particulièrement marqués entre les hommes et les femmes. Et la situation demeure assez hétérogène entre les départements, avec des évolutions parfois contrastées.

AGIR SUR LA PEUR DANS LES TRANSPORTS

Si le sentiment d'insécurité intéresse la recherche, peu d'études ont été réalisées sur les peurs vécues dans les espaces de mobilité, notamment en France. Pour mieux comprendre ce fait social, Île-de-France Mobilités (IDFM), l'Observatoire national de la délinquance dans les transports (ONDT) et l'Institut Paris Region ont mené en 2019 une enquête quantitative inédite sur les peurs vécues dans les transports franciliens. En 2022, dans le prolongement de cette enquête, il a semblé indispensable d'étudier les actions menées au titre de la sécurité des usagers des transports collectifs. À partir d'observations, d'entretiens avec des professionnels et des représentants d'usagers, elle se concentre sur les dispositifs et les pratiques qui permettent aux transporteurs et à leurs partenaires de rassurer les voyageurs. Elle identifie trois grands leviers de la lutte contre l'insécurité perçue : la nécessité d'une

présence humaine renforcée, le concept de « prévention situationnelle » qui cherche à réduire les opportunités de délits, le rôle des usagers dans la chaîne de sécurité, ainsi que les interactions initiées entre eux et les transporteurs.

Plus de neuf victimes sur dix des violences sexistes et sexuelles dans les transports franciliens sont des femmes, dont près de la moitié ont moins de 25 ans. Pour mieux appréhender et contrer ce phénomène, une approche multi-sources, reposant sur les signalements et les données d'enquêtes, se révèle particulièrement utile. Une *Note rapide* (n° 964) cerne la question.

MENACE TERRORISTE ET AMBIANCE URBAINE

Une étude en cours s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche comparée de trois ans (2021-2023) intitulé *Atmospheres of (counter)terrorism in European Cities*, réalisé en partenariat avec plusieurs universités européennes : CY Cergy Paris Université (France), University of Plymouth, University of Birmingham (Royaume-Uni), Friedrich Schiller Universität (Allemagne).

En 2022, une enquête en ligne portant sur l'expérience quotidienne de la menace terroriste et des dispositifs sécuritaires a été réalisée, interrogeant au même moment les populations des trois pays étudiés. En complément, un travail qualitatif a été engagé, incluant des phases d'observation et des entretiens auprès des habitants, des usagers et d'un large panel d'acteurs institutionnels (en charge des questions d'aménagement, de sécurité, de transports, etc.).



SPORT

LES CHIFFRES CLÉS DU SPORT

Les *Chiffres clés du sport en Île-de-France 2022* ont été publiés au dernier trimestre de cette même année. Ils présentent une série d'indicateurs sur les pratiques sportives, le sport de haut niveau, les équipements, les grands événements, l'emploi et la formation dans le sport.

SPORT PROFESSIONNEL

Que recouvre l'expression « sport professionnel » ? Le plus souvent, parler de sport professionnel se résume à aborder les principales disciplines collectives représentées par une ligue professionnelle, mais la réalité est bien plus diverse et complexe. Au dernier trimestre 2022, un *Dossier de l'IRDS* (n° 46) a dressé un panorama le plus exhaustif possible de ce secteur sur le territoire francilien.

PRATIQUES SPORTIVES DES FRANCILIENS

Un nouveau terrain de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens a été préparé et lancé en septembre 2022. L'enquête se compose d'une partie fixe sur la mesure de la pratique sportive chez les Franciliens et d'une partie variable qui a porté cette année sur la fréquentation et la notoriété des îles de loisirs régionales afin de venir alimenter les réflexions en cours à la Région sur le renouvellement du concept de ces grands espaces verts franciliens

SPORT ET SANTÉ

Alors que l'obésité progresse, notamment chez les jeunes, que les modes de vie de plus en plus sédentaires, renforcés par les confinements et le télétravail, affectent la santé des Franciliens, que la population vieillit, de nombreuses études ont montré les bénéfices, à tous les âges de la vie, d'une activité physique et sportive adaptée aussi bien en prévention qu'en traitement des maladies chroniques. Un *Dossier de l'IRDS* (n° 45) fait le point sur la situation en Île-de-France.

SPOT URBAIN EN ACCÈS LIBRE

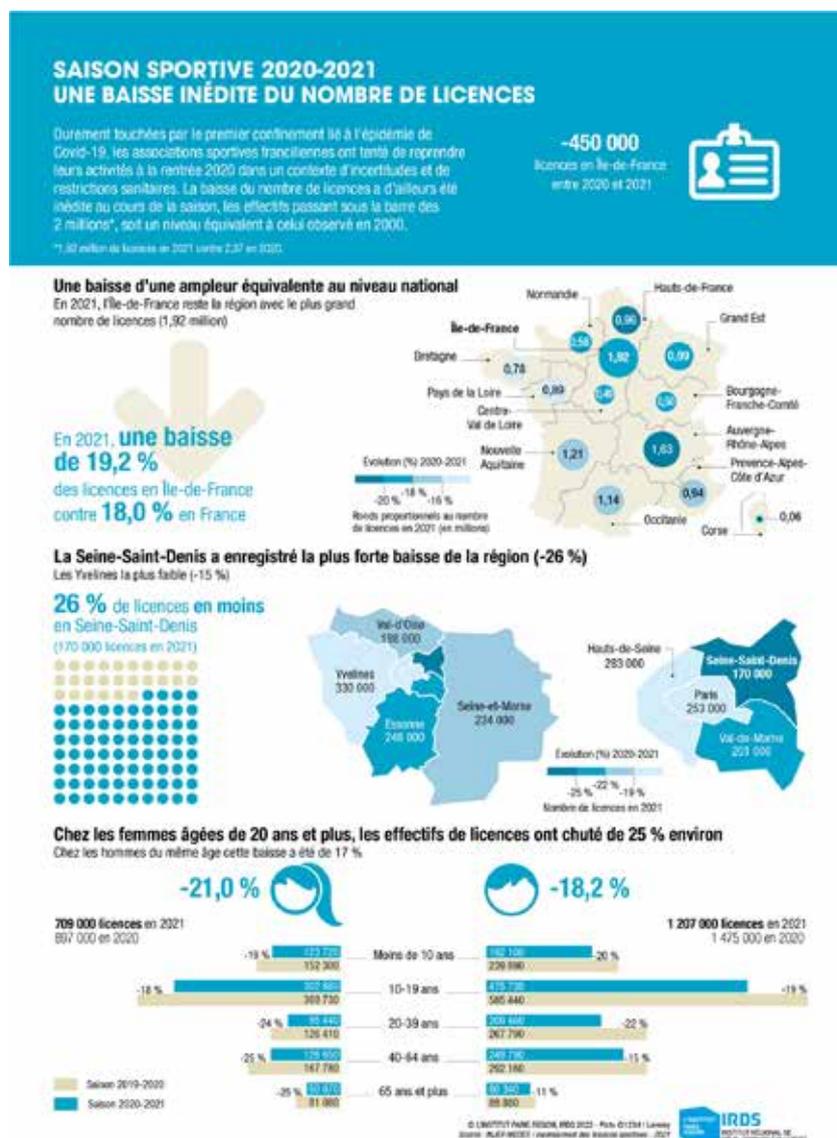
De nombreux équipements en accès libre sont programmés dans les villes afin de développer la pratique sportive (*skatepark, street workout, terrain multisport...*) sans qu'on en connaisse réellement les usages. Si certains remplissent bien leur fonction, d'autres

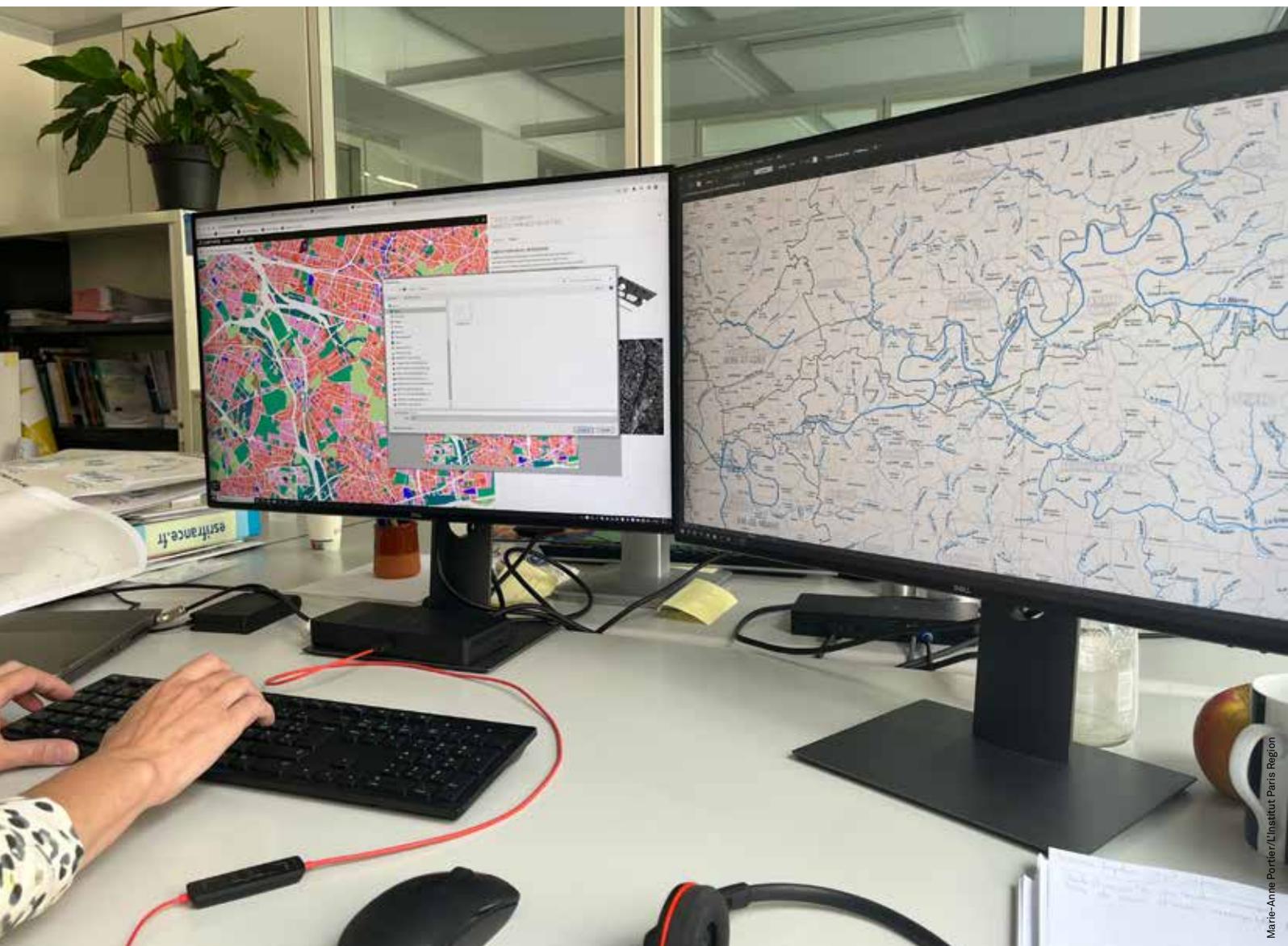
demeurent peu utilisés, ou seulement par une catégorie de population. L'étude de cas précis permet de dégager les clés d'une programmation réussie. En 2022, l'attention s'est portée sur le *street workout* de Saint-Thibault des Vignes, en Seine-et-Marne (#*Sportinnov*, n° 5).

IMPACT URBAIN DES JOP

La mise en place d'une démarche d'évaluation des impacts des Jeux Olympiques et Paralympiques figure dans les missions de la Délégation interministérielle aux Jeux (DIJOP) qui a constitué un groupe de travail interministériel sur le sujet en y associant les collectivités hôtes et notamment la

Région ; Paris2024, et la Solidéo. À cette occasion a été retenu l'engagement d'une évaluation sur les conséquences effectives des projets olympiques sur l'urbanisme francilien. Le ministère de la Transition écologique pilote l'étude et prend appui sur l'Institut pour préparer et concevoir cette évaluation et bénéficier de son expertise dans le cadre des travaux relatifs à l'impact des JOP 2024 inscrits au programme partenarial 2022. Les travaux menés s'organisent autour de la définition de la gouvernance de l'étude et les parties prenantes de l'évaluation, de la construction du référentiel évaluatif, de l'inventaire du matériel nécessaire à l'évaluation et les moyens associés.





CARTES ET DONNÉES, FORMATION ET RECHERCHE

L'INSTITUT PARIS REGION PLACE LA DIFFUSION DU SAVOIR ET LA DATA AU CŒUR DE SES ENJEUX STRATÉGIQUES. À LA FOIS CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATION, DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION D'EXPERTISE, LIEU D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS ENTRE ACTEURS, CHERCHEURS ET DÉCIDEURS, IL DONNE DES CLEFS POUR DÉCRYPTER, COMPRENDRE ET AGIR EN ÎLE-DE-FRANCE.

CARTES ET DONNÉES

UN SOCLE DE DONNÉES UNIQUE

Le socle de données de l'Institut couvre non seulement l'ensemble de l'espace régional francilien mais également l'ensemble des thématiques abordées par nos experts. Ce socle, déjà très conséquent, a été enrichi avec des données en énergie, en biodiversité, en sécurité et finances locales. Cette matière première exceptionnelle est consolidée par les équipes de l'Institut et sécurisée pour être restituée, quand cela s'y prête, en cartes, en infographies ou en applications interactives (Cartoviz, tableaux de bord, etc.). L'Institut veille à diversifier les supports de restitution et à adapter les modes de lecture aux différentes pratiques induites par le numérique.

Un vaste chantier de mutualisation et de coordination des indicateurs produits par les différents experts de L'Institut a débuté en 2022. Il permettra, à terme, de fournir une API (interface de programmation d'application) et un centre fédéré d'indicateurs facilitant les mises à jour et l'homogénéité des données en sortie.

MONTÉE EN NIVEAU DES CARTOVIZ

Depuis de nombreuses années, l'Institut met à disposition des contenus cartographiques interactifs sur l'ensemble de l'espace régional. L'outil Cartoviz, combinant cartes et dataviz, a bénéficié de plusieurs améliorations techniques pour répondre au mieux aux besoins et être en capacité d'intégrer des données de plus en plus complexes. Les contenus proposés s'inscrivent souvent dans le prolongement des études et offrent des visualisations sur le territoire de son choix et selon des maillages plus ou moins fins. Ainsi les indicateurs exploités dans les Cartoviz Regreen ou PRSE3 (multi-expositions environnementales) ont été traités à la maille offrant une finesse de restitution plus adaptée aux enjeux.

La nouvelle version de Cartoviz offre également de nouvelles opportunités pour proposer des atlas plus riches et des jeux de données complexes. En combinant les échelles, comme pour le Cartoviz Logement, il est alors possible de consulter les données au niveau intercommunal, communal puis à l'îlot ou à la maille, selon le zoom sélectionné.

VERS UN MOS PLUS ADAPTÉ AU CONTEXTE FRANCILIEN

Depuis 1982, le Mode d'occupation du sol (MOS) alimente les travaux de l'Institut et de ses partenaires. Cette base est mise à jour tous les quatre ans. 2021, son dixième millésime, a été mis à disposition en début d'année 2022. Cet historique, unique en France, incite aujourd'hui à enclencher des travaux d'amélioration et d'ajustement afin de répondre aux exigences du futur SDRIF-E et du ZAN. Le déploiement du Mos+, résultat du croisement entre le Mos et les espaces publics, apporte déjà des réponses. Il a été livré avec le Mos 2021. Ce travail sera poursuivi sur l'ensemble des millésimes. Le vaste chantier de nettoyage et d'amélioration a débuté en 2022. Des corrections au fil de l'eau ont été prises en compte, tout particulièrement sur les zones commerciales et les activités logistiques. Des réflexions sont également en cours pour associer davantage les partenaires de L'Institut dans l'évolution de cet outil par la mise en place d'une communauté invitée à échanger sur les méthodes, les retours d'expériences et les besoins quant au suivi de l'occupation du sol.

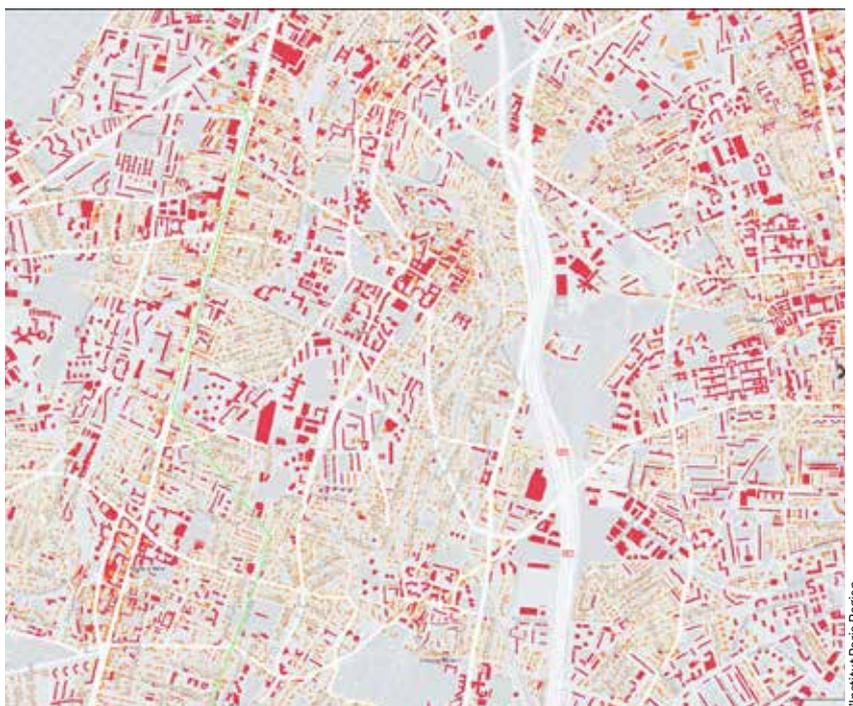
3D, IA ET INNOVATION

L'Institut a investi le champ de l'intelligence artificielle. Cette discipline innovante, et les méthodes de *deep learning* associées, ont permis de détecter des éléments à partir de l'orthophoto 2021. Toitures des bâtiments et parkings ont ainsi été repérés sur l'ensemble de la Région Île-de-France pour alimenter les travaux sur les potentiels solaires de ces espaces. Les résultats étant très concluants, L'Institut envisage de poursuivre ces détectations sur d'autres objets comme les arbres ou les plans d'eau.

Ces projets viennent enrichir la maquette 3D et les projets innovants de la plateforme Île-de-France Smart Services de la Région (ISS). L'Institut participe activement aux différents échanges pour alimenter la plate-forme ainsi qu'aux ateliers d'idéation pour venir compléter la maquette Île-de-France de demain.

L'innovation passe également par la prise en compte de nouvelles technologies dans un environnement sécurisé. C'est pourquoi L'Institut a renouvelé son schéma directeur informatique pour trois ans. La data, l'innovation et la prise en compte d'un numérique plus responsable en sont des axes majeurs.

Cartoviz : Gisement solaire des toitures franciliennes



L'Institut Paris Region

FORMATION ET RECHERCHE

NOUVEAU CATALOGUE 2022

En 2022, l'Institut a proposé un nouveau catalogue de formations à destination des professionnels et des élus. Fondées sur nos travaux les plus actuels et sur les compétences de nos spécialistes et de notre réseau de partenaires, ces formations sur catalogue ou sur mesure accompagnent la montée en compétence des professionnels et élus sur des enjeux clés : gouvernance et institutions, développement économique, redynamisation des centres villes, division pavillonnaire, intermodalités, biodiversité, gestion écologique des espaces de nature en ville, quartiers durables, trajectoire ZAN, hydrogène, économie circulaire, fondamentaux de l'urbanisme. Bénéficiant de l'agrément en matière de formations élus et de la certification Qualiopi, L'Institut propose aussi des formations « à la demande ». Après avoir été expérimentées en 2021, des modalités pédagogiques innovantes et participatives (visites, ateliers, apprentissage par le faire) ont été diffusées plus largement.

CONFÉRENCES ET DÉBATS

L'Institut a proposé en 2022 plusieurs formats de débats publics et dialogues entre décideurs et enseignants-chercheurs sur des thèmes d'actualité. Le cycle de « Petits déjeuners décideurs-chercheurs » intitulé *Inventons nos futurs* s'est poursuivi en 2022 avec quatre événements sur les thématiques de l'autonomie énergétique dans



Cristina Lopez/L'Institut Paris Region

l'aménagement urbain, de la place des bus dans le partage de la voirie, de l'imaginaire et de la mise en pratique de la ville low-tech et de la mission d'élue(e) en charge de la transition écologique. Le troisième cycle de conférences « Histoires et cultures de l'aménagement » a porté sur *Les aménagements urbains en Île-de-France. Manières de dire, manières de faire*. Quatre conférences ont associé L'Institut, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville (ENSA-PB) et le Comité d'Histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Deux autres conférences ont été proposées dans le cadre des partenariats recherche de l'Institut, l'une avec le département de géographie de l'ENS, sur les politiques territoriales face à la polarisation des emplois et de la population, et l'autre, coconstruite avec l'École d'urbanisme de Paris et la chaire Aménager le Grand Paris sur les objectifs du ZAN et d'aménagement des quartiers de gare dans le futur SDRIF-E.

(DÉ)FORMATIONS

L'Institut Paris Region et la 27^e Région, avec l'appui de l'agence de design Pratico-Pratiques et de l'agence de conseils Partie Prenante ont finalisé en 2022 leur programme de recherche-action (*Dé)formations*, visant à proposer

une nouvelle offre de formation et d'accompagnement des élus sur les transitions. Lancé mi-2020 pour deux ans, il a été conduit dans le cadre du programme TIGA (Territoires d'innovation de grande ambition) « Construire au futur, habiter le futur », porté par la Région Île-de-France et soutenu par la Banque des Territoires. Après l'enquête collaborative et une phase d'expérimentations, les résultats ont été capitalisés et valorisés en 2022 via le site web de L'Institut, le blog du projet (<https://deformations.la27ere-region.fr/>), un petit déjeuner décideurs-chercheurs de L'Institut et un séminaire dédié organisé avec la 27^e région. Un « Cahier » à destination des acteurs de l'offre de formation et un *Petit manuel de survie pour des élu.e.s en charge des transitions* ont été publiés.

HORS PROGRAMME PARTENARIAL



Seine Grands Lacs

EN FRANCE

• Saint-Ouen

État des lieux et identification des enjeux de développement de l'offre sportive.

• Grand Paris Grand Est

État des lieux du sport sur le territoire avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

• EPTB

Seine Grands Lacs Trois diagnostics de vulnérabilité au risque inondation ont été élaborés, avec les plans d'action associés : CA du pays de Meaux, CA de Marne-et-Gondoire, CC du pays de Montereau.

• ADEME

. Étude sur l'aménagement temporaire des espaces publics.

. En collaboration avec AREP, et dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME « Vers une innovation low-tech en Île-de-France », L'Institut réalise un cahier d'inspirations pour faciliter l'appropriation de l'approche Low-Tech par les professionnels de l'urbain.

• Cœur d'Essonne

Assistance technique aux élus et aux services de l'agglomération à mener une réflexion collective interne et avec leurs partenaires afin de parvenir à l'adoption d'une feuille de route pour le développement économique de l'agglomération. Réalisation d'un diagnostic et co-animation d'ateliers.

• Grand Soissons

Assistance technique à l'agglomération pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique et d'attractivité. Cette mission est en association avec le cabinet de conseil Avis Partners.

• Fondation Abbé Pierre

État des lieux du mal logement.



CC aurelienlegion Flickr



CC aurelienlegion Flickr

CONTRATS À L'INTERNATIONAL

• Abidjan

Réseau de bus et aménagement de quartiers de gare en partenariat avec STRATEC (leader) et le CEREMA (financement Banque mondiale).

• Beyrouth

Plan de reconstruction des quartiers patrimoniaux détruits par l'explosion du port. Projet de loi sur le patrimoine urbain pour le ministère de la Culture, financement UNESCO.

• Buenos Aires

Stratégie d'intervention sur les espaces publics de la ville pour améliorer l'accès des populations vulnérables au réseau de transport en commun et augmenter la part de la marche et du vélo dans les déplacements urbains. Financement dans le cadre de Mobilize YourCity.

• Casablanca

Évaluation stratégique de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU). Financement Maroc.

• Dubai

Stratégie d'aménagement des quartiers de gare en appui à Egis, IBI/Arcadis, RISE et Persons.

• Serbie

Accompagnement du gouvernement serbe dans la mise en œuvre de sa politique pour le climat. Financement Agence française de développement.

• Shakhrisabz (Ouzbékistan)

Plan de régénération urbaine du site du patrimoine mondial pour le ministère du Tourisme et des Sports de la République d'Ouzbékistan avant soumission au Comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

• Tanger

Élaboration du schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU). Mise à jour du projet. Financement Maroc.

• Tétouan

Élaboration du schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU). Mise à jour du projet. Financement Maroc.



CC Frank.Wonjerfahn Flickr



L'Institut Paris Region



CC Mohit Kamra Flickr

LISTE DES PUBLICATIONS

Rapports d'études, monographies, ouvrages de référence

- Consommation d'espace et développement urbain en Essonne — Éléments de cadrage pour l'accompagnement du département dans ses orientations pour lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, janvier 2022.
- Cumuls d'expositions environnementales en Île-de-France, un enjeu de santé publique — Méthode d'identification des secteurs les plus impactés, janvier 2022.
- Voies réservées sur autoroutes et voies rapides urbaines — Benchmark comparatif entre cas espagnols, anglais et français, février 2022.
- L'excellence artisanale. L'innovation industrielle — Un atout pour le Grand Paris dans la compétition des villes-mondes, février 2022.
- Bilan de fonctionnement 2020 des unités de méthanisation en Île-de-France, février 2022.
- Mortalité attribuable à la pollution atmosphérique — Quelle évolution depuis 10 ans et quels bénéfices d'une amélioration de la qualité de l'air dans les territoires ?, février 2022.
- Les entreprises franciliennes au défi de la neutralité carbone, février 2022.
- Agir sur le sentiment de sécurité dans les transports collectifs franciliens, mars 2022.
- Les indicateurs de l'économie circulaire — Apprécier les tendances et mieux outiller l'Île-de-France, avril 2022
- Logement et promotion privée — Portrait d'une filière prépondérante en Île-de-France (2000-2020), avril 2022.
- Pays et paysages d'Île-de-France, mai 2022.
- L'environnement en Île-de-France — Diagnostic et enjeux, mai 2022.
- Les pressions foncières en milieux agricoles et forestiers — Étude exploratoire en région Île-de-France, mai 2022.
- Guide de conception et de gestion écologique des cimetières, mai 2022.
- Aux arbres, jeunes et moins jeunes !, mai 2022.
- Sorts et ressorts de l'habitat individuel en Île-de-France — Dernier inventaire avant transformations, juin 2022.
- Grand Paris Grand Est : Portrait sportif 2 ans avant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, juin 2022.
- Bilan-évaluation du Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI), juin 2022.
- Vivre à l'étroit en Île-de-France — Situation en 2018 et évolution 2008-2018, juin 2022.
- Comment s'adapter au changement climatique ? — Bonnes pratiques et recommandations aux élus locaux, juin 2022.
- Découvrir les solutions d'éducation à l'environnement et au développement durable adaptées aux entreprises, juin 2022.
- Inclusion numérique — Panorama des dispositifs en Île-de-France, juillet 2022.
- Guide de la sobriété foncière en Île-de-France — Comment développer hameaux, villages et bourgs tout en limitant l'artificialisation des sols ?, septembre 2022.
- Cimetières vivants, étude de la biodiversité des cimetières (2021), Olivia Labrousse, septembre 2022.
- Évaluation des amphibiens et reptiles d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste rouge régionale, septembre 2022.
- Diagnostic sur le développement du parasport dans le département de Rufisque au Sénégal, septembre 2022.
- L'urbanisme transitoire — Guide pour les sites universitaires, septembre 2022.
- Les opérateurs publics dans le marché de l'aménagement francilien, octobre 2022.
- Rapport de suivi #2 du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'Île-de-France, octobre 2022.
- Habiter l'Ouest francilien — Forces et faiblesses, leçons de la crise sanitaire, octobre 2022.
- Territorialisation du ZAN — Les cas de la communauté d'agglomération Paris Saclay et de la communauté de communes du Val d'Essonne, octobre 2022.
- Nouvelle cartographie du commerce en Île-de-France — Situation, tendances récentes et perspectives, novembre 2022.
- Vulnérabilités de l'Île-de-France aux effets du changement climatique — Que sait-on, que pressent-on ?, novembre 2022
- Renaturer les villes — Méthode, exemples et préconisations, novembre 2022
- Panorama des territoires franciliens circulaires — État des lieux 2022, novembre 2022
- Bilan de fonctionnement 2021 des unités de méthanisation en Île-de-France, novembre 2022.
- Financement du service public des déchets — Quelle situation en 2020 ?, novembre 2022.
- Coût de gestion des déchets ménagers éléments de référence 2019, Île-de-France, hors Paris, novembre 2022.
- Le Baromètre des Franciliens — 2022, décembre 2022.
- L'expérience de l'aménagement temporaire d'espaces publics — Études de cas et analyse multicritère, décembre 2022.
- De nouvelles opportunités pour les gares rurales en Île-de-France — En bout de ligne mais pas en bout de course, décembre 2022.
- Bilan de fonctionnement 2021 des chaufferies biomasse collectives et industrielles en Île de France, décembre 2022.

Les Cahiers de L'Institut Paris Region

- « Fragiles Métropoles – Le temps des épreuves », n° 179, janvier 2022.
- « Mémoires urbaines », n° 180, juin 2022.

Les Carnets pratiques

- Prendre en main l'attractivité de son centre-ville, n° 14, décembre 2022.

Note rapide

- « Le télétravail s'installe durablement », n° 930, janvier 2022.
- « L'Arabie saoudite engage une stratégie d'aménagement de son territoire », n° 931, janvier 2022.
- « L'Île-de-France, terre d'expérimentation dans le traitement des copropriétés dégradées », n° 932, février 2022.
- « L'Éthiopie se dote d'un schéma de développement urbain pour consolider son dynamisme économique », n° 933, février 2022.
- « Seules 14 % des Franciliennes ont un revenu équivalent à leur conjoint », n° 934, mars 2022.

- « Paris, Lyon, Marseille : modes de gouvernance et perspectives pour les trois métropoles à statut particulier », n° 935, mars 2022.
- « Accélérer la trajectoire vers la neutralité carbone dans les entreprises franciliennes », n° 936, mars 2022.
- « Comment le télétravail bouscule nos vies et envies », n° 937, mars 2022.
- « Les collectivités franciliennes se mobilisent pour connaître leurs coûts de gestion des déchets », n° 938, avril 2022.
- « L'aménagement économique en Île-de-France dans la perspective du Sdrif-E », n° 939, avril 2022.
- « La crise sanitaire, accélérateur de transformation du commerce », n° 940, avril 2022.
- « La place des matériaux biosourcés et géosourcés dans la construction en Île-de-France », n° 941, mai 2022.
- « Quels leviers activer pour accélérer la transition bas-carbone de l'Île-de-France? », n° 942, mai 2022.
- « Mos 2021 : une sobriété foncière bien établie malgré une reprise des extensions », n° 943, juin 2022.
- « L'organisation du service public francilien de gestion des déchets en quête d'efficience », n° 944, juin 2022.
- « Comment le dispositif régional de soutien à l'urbanisme transitoire active-t-il les territoires? », n° 945, juin 2022.
- « Les zones d'activités au cœur de cinquante ans d'aménagement de l'Île-de-France », n° 946, juin 2022.
- « Suivi et évaluation des plans climat : une pratique à renforcer », n° 947, juin 2022.
- « La vente HLM en Île-de-France, entre injonction et réalité de terrain », n° 948, juin 2022.
- « Près d'un quart des espèces de criquets, grillons et sauterelles menacées d'extinction en Île-de-France », n° 949, juillet 2022.
- « L'impact de la crise sanitaire sur les Franciliens les plus modestes », n° 950, juillet 2022.
- « La marche sensible, un diagnostic en mouvement », n° 951, août 2022.
- « L'urbanisme transitoire, une pratique qui se pérennise », n° 952, septembre 2022.
- « La cosmétique-parfumerie en Île-de-France, un écosystème leader mondial face à une âpre concurrence », n° 953, octobre 2022.
- « Tourisme durable : des entreprises proposent des solutions concrètes », n° 954, octobre 2022.
- « Les outils pour mieux combattre le sentiment d'insécurité dans les transports franciliens », n° 955, octobre 2022.
- « Le ZAN au défi de la connaissance des sols », n° 956, octobre 2022.
- « Sans travaux de rénovation énergétique, près d'un logement francilien sur deux bientôt interdit à la location », n° 957, octobre 2022.
- « Le mass transit à l'heure du télétravail et de la sobriété énergétique », n° 958, octobre 2022.
- « Une planification urbaine bien ancrée, mais insuffisamment intercommunale », n° 959, octobre 2022.
- « Quel déploiement des stations hydrogène pour la mobilité en Île-de-France? » n° 960, octobre 2022.
- « Logement locatif intermédiaire : comment mieux répondre aux besoins des ménages et des territoires franciliens? », n° 961, octobre 2022.
- « Le lycée francilien, terrain d'expérimentation spatiale et pédagogique », n° 962, novembre 2022.
- « Reconvertir les bureaux et bâtiments d'activités en logements : un potentiel encore sous-exploité », n° 963, novembre 2022.
- « Prévenir les violences sexuelles et sexistes envers les femmes

- dans les transports franciliens », n° 964, novembre 2022.
- « Le quartier durable, une réinterprétation de la cité-jardin? », n° 965, décembre 2022.
- « Quel potentiel de renaturation en Île-de-France? », n° 966, décembre 2022.
- « L'attractivité des campus se joue (aussi) dans l'espace public », n° 967, décembre 2022.
- « Mobilité solidaire : l'autonomie en ligne de mire », n° 968, décembre 2022.

Les dossiers de l'IRDS

- « La santé par le sport, où en est-on en Île-de-France? », n° 45, janvier 2022.
- « Cartographie du sport professionnel en Île-de-France », n° 46, décembre 2022.

#sportinnov

- « Le dispositif sport sur ordonnance de la ville d'Argenteuil », n° 4, janvier 2022.
- « Radiographie d'une aire de street workout », n° 5, décembre 2022.

Les Notices de l'Ordif

- « Enfouissement des déchets non dangereux en Île-de-France — Données 2020 », février 2022.
- « Installations de compostage en Île-de-France (hors installations dédiées aux boues et OMR) — Données 2020 », avril 2022.
- « Les déchets ménagers & assimilés en Île-de-France — Données 2020 », mai 2022.
- « Les déchets des patients en auto-traitement, juin 2022.
- « Le tri-mécano-biologique des ordures ménagères résiduelles en Île-de-France — Données 2020 », septembre 2022.
- « Les déchets alimentaires en Île-de-France », octobre 2022.
- « Enfouissement en Île-de-France : stabilité des tonnages en 2021 », décembre 2022
- « Incinération en Île-de-France : légère hausse en 2021 », décembre 2022.

Focus Santé de l'Île-de-France

- « Vaccination contre la Covid 19 en Île-de-France — Évolution dans le temps et l'espace au cours de l'année 2021 », janvier 2022.
- « Soins palliatifs en Île-de-France », février 2022.
- « Sexualité et contraception en Île-de-France — Analyse du Baromètre de Santé publique France 2016 », mars 2022.
- « Les interruptions volontaires de grossesse en Île-de-France — Impact de la crise sanitaire de 2020 », mars 2022.
- « La consommation de cannabis en Île-de-France — Résultats du Baromètre de Santé publique France 2017 », septembre 2022.
- « Les drogues illicites en Île-de-France — Consommations, offre de prise en charge et recommandations », septembre 2022.
- « Impacts de la pandémie de Covid-19 pour les personnes atteintes de maladies chroniques — Revue de la littérature et situation en Île-de-France », novembre 2022.

Question de santé illustré

- « L'accès des Franciliens aux médecins généralistes — Panorama des enjeux et des leviers d'action », mars 2022.

Synthèses, plaquettes, chiffres clés

- L'hydrogène renouvelable, une réponse aux enjeux air énergie climat en Île-de-France, janvier 2022.
- Chiffres-clés 2022 de la région Île-de-France, juin 2022.
- Étude « Cimetières vivants » : Résultats de l'analyse des données 2020 et 2021, octobre 2022.
- Chiffres clés du sport en Île-de-France — 2022, novembre 2022.

Infographies

- Les cancers en Île-de-France, février 2022.
- La pratique sportive des femmes en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), mars 2022.
- Impact de la Covid sur l'espérance de vie des Franciliennes, mars 2022.
- Les décès attribuables au tabagisme en Île-de-France, mai 2022.
- Saison sportive 2020-2021 : une baisse inédite du nombre de licences, septembre 2022.

LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION

AU 1^{er} JUIN 2022



**Présidé par Valérie Pécresse,
Présidente de la Région Île-de-France,
L'Institut comprend quatre collèges :**

Collège Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Éric Berger, président du Ceser et 2 conseillers

Collège État (4 voix)

- Marc Guillaume, préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris
- La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
- La direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
- La direction régionale de l'Insee

Collège collectivités (7 voix)

- L'établissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine
- Le conseil départemental de L'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne
- Le conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- L'Association des maires d'Île-de-France (Amif)
- La Métropole du Grand Paris
- L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir
- L'EPT Est Ensemble – Grand Paris
- L'EPT Vallée Sud – Grand Paris
- L'EPT Grand Paris – Grand Est
- L'EPT Grand Orly Seine Bièvre
- L'EPT Paris Terres d'Envol
- La CA Paris Saclay

- La CA Versailles Grand Parc
- La CA Saint-Germain Boucles de Seine
- Cœur d'Essonne Agglomération
- PNR Oise Pays de France
- GIP Roissy-Meaux aéroport

Collège organismes (7 voix)

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- BPI France
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- Île-de-France Nature
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF ÎDF)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- L'établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)
- RATP
- SNCF Transilien
- La Société du Grand Paris (SGP)
- L'EPA Paris Saclay
- IGN
- SNCF Réseau
- Voies navigables de France



Retrouvez les membres
de l'association
sur notre site internet :
<http://bit.ly/aglinstitut>



www.institutparisregion.fr



L'INSTITUT PARIS REGION
15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49